

Direction des Etudes des
Répertoires et des Statistiques

ETUDE
janvier 2015

Les Exploitants et Entrepreneurs agricoles en 2013

Les exploitants et entrepreneurs agricoles en 2013

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :
Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Cotisations"

Marc PARMENTIER

parmentier.marc@ccmsa.msa.fr

Étude réalisée par :

Véronique LAIROT

lairot.veronique@ccmsa.msa.fr

Rédacteur en Chef :

David FOUCAUD

foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Mise en forme :

Michèle LALLAOURET

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES	4
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES CARTES.....	5
RESUME	7
METHODOLOGIE	9
CHAMP DE LA POPULATION.....	9
LES DIFFERENCES DE CONCEPTS AVEC LA STATISTIQUE PUBLIQUE DU BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE.....	10
1 - LES EXPLOITATIONS OU ENTREPRISES AGRICOLES.....	12
1.1 - Les disparitions d'exploitations ou d'entreprises agricoles sont moins nombreuses depuis 2011	12
1.2 - Une exploitation ou entreprise agricole sur cinq est en « grandes cultures ».....	14
1.3 - La taille des exploitations n'augmente que très légèrement entre 2012 et 2013, dans un contexte de contraction de la superficie agricole utile totale	15
1.4 - Les exploitations et entreprises agricoles sous forme sociétaire progressent mais sont encore minoritaires	19
1.5 - En 2013, environ 14 % des exploitations ont au moins un quart de leur capital détenu par des associés apportant uniquement des capitaux	21
2 - DEMOGRAPHIE ET GEOGRAPHIE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	23
2.1 - Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole : la modération du recul démographique se confirme.....	23
2.2 - Cinq régions concentrent plus de 42 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles	26
2.3 - Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole vieillissent	27
2.4 - Le statut des femmes dans l'agriculture : stable en tant que chef, en déclin en tant que collaborateur d'exploitation.....	30

3 - EXERCICE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	32
3.1 - Une superficie moyenne par exploitant en légère progression et une concentration des terres qui marque le pas.....	32
3.2 - Les formes sociétaires sont plébiscitées par les chefs au nord de la Loire	34
3.3 - Si l'activité agricole est très majoritairement exclusive, les effectifs de chefs à titre secondaire progressent.....	35
3.4 - Les modifications d'orientation de production agricole concernent 3,5 % des chefs présents en 2004 et 2013	37
4 - ENTREES ET SORTIES DU METIER DE CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE	39
4.1 - L'agriculture traditionnelle peine, les centres équestres progressent.....	39
4.2 - Environ 17 % de terres sont libérables d'ici à cinq ans.....	40
5 - DONNEES SOCIALES ET FISCALES	42
5.1 - Une assiette brute de cotisations en forte hausse	42
5.2 - L'imposition au réel gagne encore du terrain.....	49
5.3 - Plus de huit chefs sur dix ont choisi la moyenne triennale pour le calcul de leurs cotisations sociales	50
5.4 - Les revenus professionnels progressent en 2013 mais prévoir leurs évolutions futures relève de la pure conjecture	51
5.5 - L'orientation de production est un facteur de grande dispersion des revenus professionnels.....	54
ANNEXE.....	56
SIGLES CITES	56

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des tableaux

Tableau 1	Evolution annuelle du nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles dirigées par un non-salarié agricole - France métropolitaine	12
Tableau 2	Evolution des formes juridiques « sociétés » et « nom personnel » des entreprises agricoles de 2004 à 2013 - France métropolitaine.....	19
Tableau 3	Evolution de la forme juridique en nom personnel de 2004 à 2013 - France métropolitaine.....	20
Tableau 4	Evolution annuelle de la population des actifs non-salariés agricoles - France métropolitaine	23
Tableau 5	Evolution de la superficie d'exploitation par forme juridique de 2011 à 2013 - France métropolitaine.....	34
Tableau 6	Evolution du nombre de chefs par grand secteur d'activité (catégorie Atexa) année 2013 - France métropolitaine	39
Tableau 7	Répartition des effectifs par tranche d'assiette en 2012 et 2013.....	48

Liste des graphiques

Graphique 1	Effectifs des exploitations ou des entreprises agricoles selon la catégorie de risque Atexa en 2013 - France métropolitaine	14
Graphique 2	Comparaison des répartitions en proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par catégorie de risque Atexa en 2013 - France métropolitaine	15
Graphique 3	Répartition des exploitations et des entreprises agricoles selon la superficie exploitée en 2004 et en 2013 (en pourcentage) - France métropolitaine.....	16
Graphique 4	Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en ha en 2004 et 2013 - France métropolitaine	17
Graphique 5	Dispersion des tailles d'exploitations agricoles mesurées en ha en 2013 par catégorie de risque Atexa - France métropolitaine	18
Graphique 6	Effectifs des chefs d'exploitation et de conjoints de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la catégorie de risque Atexa en 2013 - France métropolitaine	25
Graphique 7	Pyramide des âges des chefs d'exploitation ou d'entreprise en 2013 - France métropolitaine	28

Graphique 8	Pyramide des âges des collaborateurs d'exploitation en 2013 - France métropolitaine	32
Graphique 9	Répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole selon la superficie exploitée en 2004 et en 2013.....	33
Graphique 10	Taux de pluriactivité des chefs par classe d'âge entre 2004 et 2013	36
Graphique 11	Changements de production entre 2004 et 2013	38
Graphique 12	Evolution des assiettes de cotisations en euros courants des exploitants ou entrepreneurs agricoles de 2004 à 2013 - indices base 100 en 2004.....	43
Graphique 13	Évolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des exploitants au réel de 2004 à 2013 - Indices base 100 en 2004	44
Graphique 14	Evolution des effectifs, assiettes brutes totales et moyennes des exploitants au forfait de 2004 à 2013 - Indices base 100 en 2004.....	45
Graphique 15	Evolution du revenu professionnel moyen des exploitants au réel de 2000 à 2012 - Indices base 100 en 2000	52
Graphique 16	Courbes de concentration des revenus des exploitants au réel entre 2009 et 2012 - France métropolitaine	53
Graphique 17	Médianes et dispersion du revenu professionnel des exploitants au réel de 2008 à 2012 - France métropolitaine.....	54
Graphique 18	Médianes et dispersion des revenus des exploitants au réel par catégorie Atexa en 2012 - France métropolitaine.....	55

Liste des cartes

Carte 1	Nombre d'exploitations ou d'entreprises agricole par région en 2013	13
Carte 2	Proportion d'exploitations ou d'entreprises sous forme sociétaire par région en 2013	21
Carte 3	Proportion d'exploitations ou d'entreprises dont au moins 25 % du capital est détenu par de seuls apporteurs de capitaux par région en 2013.....	22
Carte 4	Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2013.....	26
Carte 5	Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2004.....	27
Carte 6	Proportion d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles de moins de 35 ans par région en 2013.....	29

Carte 7	Proportion d'exploitants ou d'entrepreneurs agricoles de plus de 55 ans par région en 2013	30
Carte 8	Proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole par région en 2013.....	31
Carte 9	Proportion des exploitants et des chefs d'entreprise agricole sous forme sociétaire par région en 2013.....	35
Carte 10	Proportion de terres réellement libérables d'ici à cinq ans par région en 2013.....	41
Carte 11	Assiette brute moyenne des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel par région en 2013.....	46
Carte 12	Assiette brute moyenne des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait par région en 2013.....	47
Carte 13	Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel par région en 2013	49
Carte 14	Proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait par région en 2013	50

[Télécharger les données au format Excel :](#)



Résumé

En 2013, la baisse démographique de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole se poursuit à un rythme très modéré. Les grandes tendances du secteur se maintiennent : augmentation du poids des sociétés et de l'imposition au réel. L'assiette brute de cotisations sociales est en fort accroissement, suite à la hausse importante des revenus professionnels des trois années précédentes.

En 2013, 382 500 exploitations ou entreprises agricoles sont dirigées par un non-salarié

Au 1^{er} janvier 2013, le nombre d'exploitations et d'entreprises agricoles relevant du régime non-salarié agricole s'élève à 382 500, en baisse de - 1,1 % par rapport au 1^{er} janvier 2012. Depuis dix ans, le régime agricole a perdu plus de 82 000 exploitations et entreprises agricoles mais ces disparitions sont quantitativement moins nombreuses depuis 2011.

Le nombre d'exploitations agricoles diminue constamment. Le nombre de créations d'entreprises augmente de manière soutenue jusqu'en 2008, avant de connaître un relatif tassement en 2009 et une stabilité de 2010 à 2012. Entre 2012 et 2013, le régime des non-salariés agricoles enregistre une perte nette de quelque 150 entreprises agricoles.

En 2013, 478 700 chefs d'exploitation ou d'entreprise sont affiliés au régime agricole en France métropolitaine

En 2013, les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise affiliés au régime agricole en France métropolitaine, ont diminué de -1,1 % par rapport à l'an passé. Toutefois, à la différence des années précédentes, l'inflexion de la baisse est d'abord le fait de la population des chefs d'exploitation agricole : pour la première fois, la population des chefs d'entreprise connaît une diminution imputable au recul du nombre d'artisans ruraux encore affiliés au régime agricole pour leur cotisation de la branche famille.

Les effectifs de collaborateurs d'exploitation agricole et d'aides familiaux s'effritent entre 2012 et 2013 : - 5,9 % pour les premiers et - 7,6 % pour les seconds.

L'âge moyen des chefs est de 48,4 ans

En 2013, l'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise s'établit à 48,4 ans.

L'âge moyen des hommes est de 47,5 ans. Les chefs de 50 à 54 ans représentent 18,5 % des effectifs masculins et constitue la classe d'âge la plus nombreuse ; ceux de plus de 60 ans représentent 7,9 % de la population masculine.

L'âge moyen des femmes est de 51,2 ans. Beaucoup moins nombreuses que les chefs masculins, les femmes chefs ont plus de 60 ans dans 17,2 % des cas et la classe d'âge la plus importante est celle des 55-59 ans puisqu'elle représente près de 20,0 % des chefs féminins.

La classe d'âge des 40-60 ans concentre plus de 68 % des effectifs de chefs, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

La superficie agricole totale mise en valeur par les chefs d'exploitation continue de diminuer

La superficie agricole totale mise en valeur par les chefs d'exploitation en 2013 est de 23,8 millions d'hectares (ha), contre 23,9 millions ha en 2012, soit une diminution de - 0,5 %.

La superficie moyenne par exploitant (les activités agricoles hors-sol sont incluses et les entrepreneurs agricoles sont exclus) progresse toujours mais à un rythme plus ralenti : 53,7 hectares en moyenne en 2013, contre 53,4 hectares un an plus tôt, soit une hausse de + 0,6%.

Pour la première fois depuis dix ans, la proportion d'exploitants en hors-sol diminue, ainsi que la part des exploitations de 10 à 50 hectares.

Trois activités agricoles concentrent 55 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise

En 2013, 101 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exercent leur activité dans le secteur de l'élevage bovin-lait et mixte (21,1 % des chefs). Viennent ensuite le secteur céréalier (82 900 individus, soit 17,3 % des chefs) et l'élevage à finalité viande sauf volailles (79 400 personnes, soit 16,6 % des chefs).

Plus d'un chef sur deux exerce son activité agricole en société

En 2013, 54 % des exploitants et des entrepreneurs agricoles exercent leur activité en société et cette proportion ne cesse de progresser : 53 % en 2012 et 52 % en 2011. Cependant, les sociétés restent minoritaires lorsque l'on dénombre les exploitations ou les entreprises. En 2013, 42,5 % d'entre elles sont constituées sous forme sociétaire.

Près de huit chefs sur dix sont imposés au réel

Au niveau national, 78 % des chefs sont imposés au réel, contre 77 % l'an passé. Cette évolution résulte essentiellement du choix effectué par l'exploitant ou l'entrepreneur, de passer d'une imposition au forfait à une imposition au réel en cours d'année. Les chefs au réel concentrent 92,5 % du montant global des revenus professionnels en 2013.

L'assiette brute de cotisations augmente de nouveau en 2013

L'assiette brute sur laquelle sont appelées les cotisations pour 2013 (assise sur les revenus de 2010, 2011 et 2012, ou sur les seuls revenus 2012) s'élève à 7,63 milliards d'euros, en hausse de + 12,6 % par rapport à 2012.

L'année 2009, la plus basse de la décennie en termes de revenus agricoles, est sortie de l'assiette de cotisations et a été remplacée par l'année 2012, année où les revenus agricoles se sont stabilisés à un niveau élevé.

L'accroissement de l'assiette concerne tous les secteurs ; elle est tirée à la hausse par les résultats enregistrés dans la polyculture-élevage (+ 20,4 %), les cultures céréalières et industrielles (+ 16,1 %) et l'élevage de bovins-lait (+15,1 %).

Méthodologie

➤ L'assiette de cotisations des exploitants déclarant leurs revenus réels au titre d'une année n s'obtient soit par la moyenne des revenus professionnels agricoles déclarés aux services fiscaux au cours des trois années n-3, n-2, n-1, soit par une assiette annuelle n-1.

➤ La représentation dite sous forme de « boxplot » ou « boîte à moustaches » permet de mettre en valeur, les valeurs centrales de valeurs numériques, ainsi que leur dispersion. Cinq points ont été retenus caractérisant cette dispersion :

- ➔ la valeur maximum exclut les 1 % de la population ayant les valeurs les plus élevées.
- ➔ le troisième quartile pour lequel 25 % de la population ont une valeur supérieure et 75 % de la population ont une valeur inférieure.
- ➔ la médiane (au centre du graphique) qui divise la population en 2 parts égales.
- ➔ le premier quartile pour lequel 75 % de la population ont une valeur supérieure et 25 % de la population ont une valeur inférieure.
- ➔ la valeur minimum exclut les 1 % de la population ayant les valeurs les plus faibles.

Cette présentation qui retient comme valeurs extrêmes les bornes supérieures et inférieures a le mérite d'exclure les valeurs aberrantes tout en excluant une faible part de la population (2 % au total).

Champ de la population

Cette étude est une analyse descriptive de la population des chefs d'exploitation ou d'entreprise, en France métropolitaine, assujettie pour leurs cotisations sociales à la Mutualité sociale agricole (MSA) en fonction des dispositions en vigueur du Code Rural et de la Pêche Maritime au 1er janvier 2013.

Il s'agit de tous les chefs d'exploitation ou d'entreprise (personnes physiques, membres de GAEC ou de sociétés) en activité qui cotisent à une des quatre branches de sécurité sociale : maladie, prestations familiales, vieillesse, accidents du travail.

Les cotisants de solidarité sont exclus de l'analyse ainsi que les chefs d'exploitation installés après le 1er janvier 2013. Ces derniers cotisent uniquement en assurance accident du travail des exploitants agricoles (Atexa) durant l'année de leur installation et au prorata de leur durée d'activité pendant cette année.

Au statut de chef d'exploitation ou d'entreprise agricole peuvent être associés ceux de collaborateur d'exploitation et d'aide familial.

Le statut de collaborateur d'exploitation est ouvert aux conjoints (mariés, concubins ou pacsés) de chefs d'une exploitation ou d'une entreprise agricole qui n'est pas constituée sous forme de société ou d'une co-exploitation entre conjoints d'associés. Le collaborateur d'exploitation doit participer effectivement et habituellement à l'activité non salariée agricole de son conjoint.

L'aide familial est une personne de type ascendant et, à partir de 16 ans, descendant, frère, soeur ou allié au même degré du chef d'exploitation ou d'entreprise, ou de son conjoint, vivant sur l'exploitation ou l'entreprise et participant à sa mise en valeur, sans y avoir la qualité de salarié. A compter du 18 mai 2005, la personne qui devient aide familial ne peut conserver cette qualité plus de cinq ans.

Les différences de concepts avec la statistique publique du bilan annuel de l'emploi agricole

En association avec la MSA, le Service statistique et prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt publie chaque année le " Bilan annuel de l'emploi agricole " (BAEA). Les résultats 2012 ont été publiés dans le numéro 224 de la collection " Agreste Chiffres et Données ", disponible sur le site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Le contenu du BAEA 2012

Le BAEA 2012 présente, sous forme de fiches (une nationale et vingt-deux régionales) les principales données de l'emploi agricole – main d'œuvre familiale et actifs salariés – sur le périmètre du recensement agricole en 2000, 2010, 2011, 2012 et 2013 estimé.

Le principe de construction du BAEA

Les évolutions annuelles observées sur les données de la MSA sont appliquées sur certains indicateurs d'emploi issus du recensement de l'agriculture. Lorsque les données MSA ne fournissent pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs, les évolutions annuelles sont estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre les deux recensements 2000 et 2010.

Outre la différence de conception des indicateurs d'emploi, deux différences majeures expliquent les écarts de résultats entre les statistiques d'emploi non salarié de la MSA et du SSP.

Les différences de champ de population

Le champ des chefs d'exploitation et d'entreprise agricole de la MSA est différent du champ des chefs d'exploitation ou des co-exploitants inclus dans les recensements et enquêtes structure réalisés par le Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture :

Il inclut la filière bois (sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et en eau douce, aquaculture, marais salants), les artisans ruraux, les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres).

Il exclut les exploitants agricoles ou les chefs d'entreprise agricole dont l'entreprise est de taille inférieure à la ½ Superficie minimum d'installation (SMI) (la SMI est un " équivalent surface " calculée à partir de la superficie réellement exploitée, du nombre d'animaux ou, à défaut, par rapport au temps de travail). Parmi ceux-ci, ceux qui sont cotisants solidaires à la MSA font l'objet d'une publication à part.

Les différences de datation

Autre différence majeure par rapport aux dénombrements issus du Ministère de l'agriculture : les mesures statistiques de la MSA concernant les non-salariés agricoles sont réalisées au 1er janvier de chaque année. Celles du SSP sont estimées en décembre de chaque année, pour respecter la période de recueil de la donnée d'origine du recensement de l'agriculture, qui est réalisé en fin d'année.

Ainsi, les données de la MSA ayant servi à l'établissement du BAEA 2012 sont les indicateurs d'emploi au 1^{er} janvier 2013, correspondants à la présente publication.

Télécharger les données au format Excel :



1 - LES EXPLOITATIONS OU ENTREPRISES AGRICOLES

1.1 – Les disparitions d’exploitations et d’entreprises agricoles sont moins nombreuses depuis 2011

Au 1^{er} janvier 2013, le nombre d’exploitations ou d’entreprises agricoles en France métropolitaine, s’élève à 382 000, en baisse de -1,1 % par rapport au 1^{er} janvier 2012 (tableau 1). Depuis dix ans, le régime agricole a perdu plus de 82 000 exploitations et entreprises agricoles mais ces disparitions sont moins nombreuses depuis 2011.

Jusqu’en 2012, les disparitions d’exploitations agricoles sont très partiellement compensées par des créations d’entreprises agricoles. Le nombre d’entreprises agricoles augmente de manière soutenue jusqu’en 2008 (+ 1,9 % en 2005, + 4 % en 2008), avant de connaître un relatif tassement en 2009 (+ 2,9 %) et une stabilité de 2010 à 2012 (+ 0,1 % à + 0,2 % par an).

En 2013, la dynamique de croissance des entreprises agricoles est brisée : le régime des non-salariés agricoles enregistre une perte nette de 150 entreprises agricoles entre 2012 et 2013 (- 0,4 %).

TABLEAU 1
EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D’EXPLOITATIONS OU D’ENTREPRISES
AGRICOLES DIRIGÉES PAR UN NON-SALARIE AGRICOLE
FRANCE METROPOLITAINE

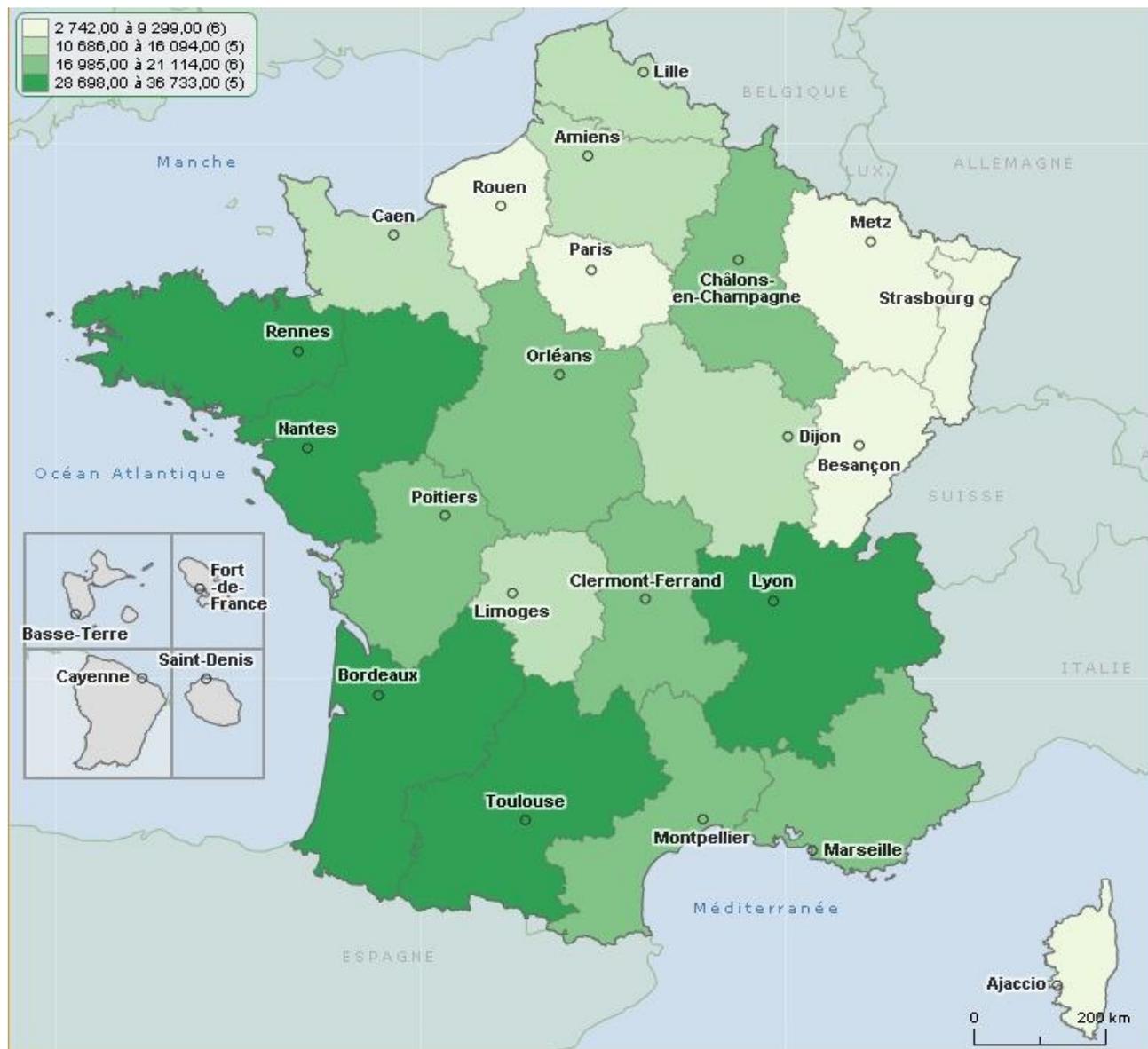
TYPE D'ENTREPRISE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'exploitations ou d'entreprises	464 538	449 180	437 114	426 037	417 052	408 931	400 134	393 458	387 646	382 464
Evolution	-	-3,3%	-2,7%	-2,5%	-2,1%	-1,9%	-2,2%	-1,7%	-1,5%	-1,3%
Dont nombre d'exploitations agricoles	433 653	417 712	404 943	392 924	382 614	373 496	364 633	357 906	352 054	347 017
Evolution	-	-3,7%	-3,1%	-3,0%	-2,6%	-2,4%	-2,4%	-1,8%	-1,6%	-1,4%
Dont nombre d'entreprises agricoles	30 885	31 468	32 171	33 113	34 438	35 435	35 501	35 552	35 592	35 447
Evolution	-	1,9%	2,2%	2,9%	4,0%	2,9%	0,2%	0,1%	0,1%	-0,4%

Source MSA

Cinq régions concentrent plus de 41 % des exploitations et entreprises agricoles métropolitaines ; par ordre décroissant, il s'agit des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-la Loire, qui accueillent chacune 29 000 à 37 000 exploitations ou entreprises agricoles en 2013.

Quatre régions ferment le classement : la Haute-Normandie, l'Alsace, l'Île-de-France et la Corse, avec chacune moins de 8 000 exploitations ou entreprises agricoles présentes sur leur sol (carte 1).

CARTE 1
NOMBRE D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES AGRICOLES PAR REGION EN 2013



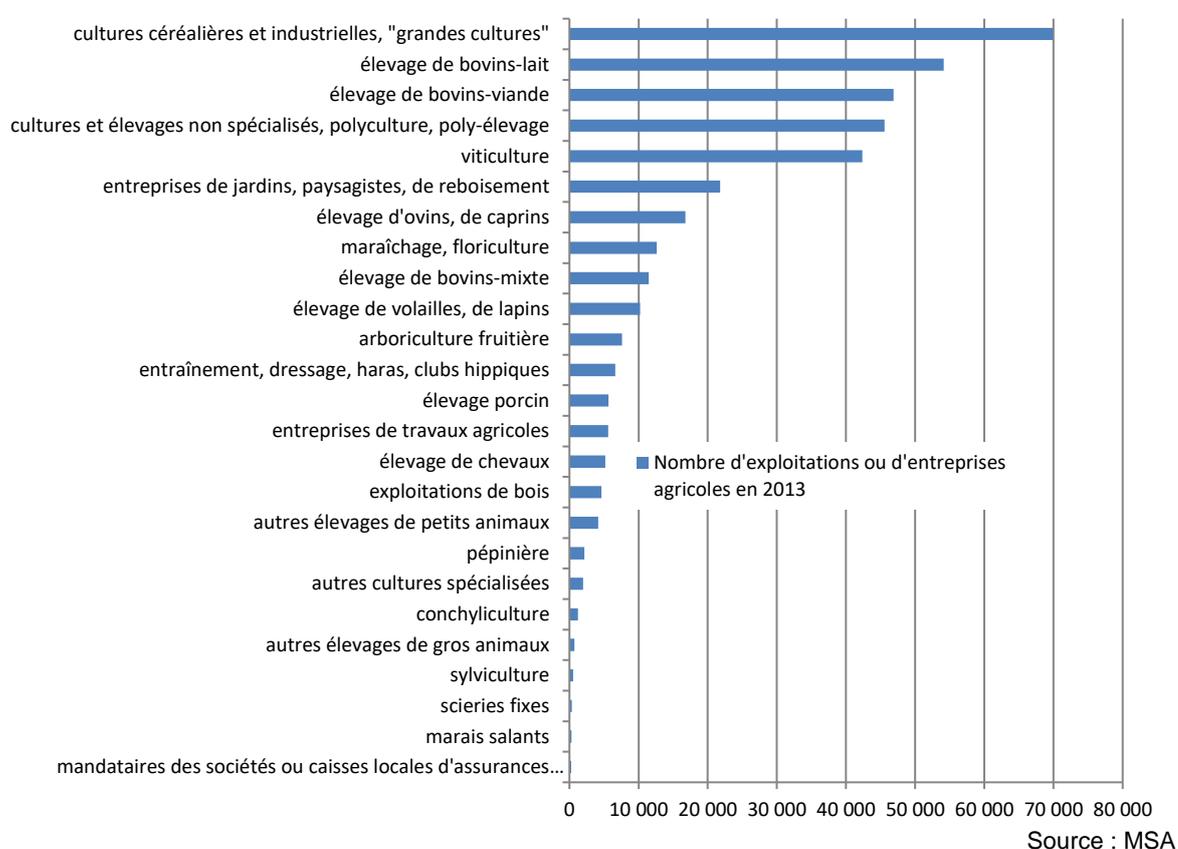
Source : MSA

1.2 – Une exploitation ou entreprise agricole sur cinq est en « grandes cultures »

En 2013, 2/3 des exploitations ou entreprises agricoles exercent leur activité dans les grandes cultures, l'élevage bovin (aussi bien pour le lait que pour la viande), la polyculture associée à de l'élevage ou en viticulture (graphique 1).

Les cultures céréalières et industrielles – les grandes cultures – représentent 70 000 exploitations individuelles ou entreprises agricoles, l'élevage bovin en compte 54 000 pour le lait et 47 000 pour la viande ; 46 000 exploitations ou entreprises agricoles ont une activité de polyculture-élevage et 42 000 ont une orientation de production dominante viticole.

GRAPHIQUE 1
EFFECTIFS DES EXPLOITATIONS OU DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2013 - FRANCE METROPOLITAINE¹



En général, la répartition par secteur d'activité des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole est assez proche de celle des exploitations ou entreprises agricoles, traduisant ainsi le poids identique d'un secteur, que l'on prenne en considération l'entité « individu/chef » ou l'entité « entreprise » (graphique 2).

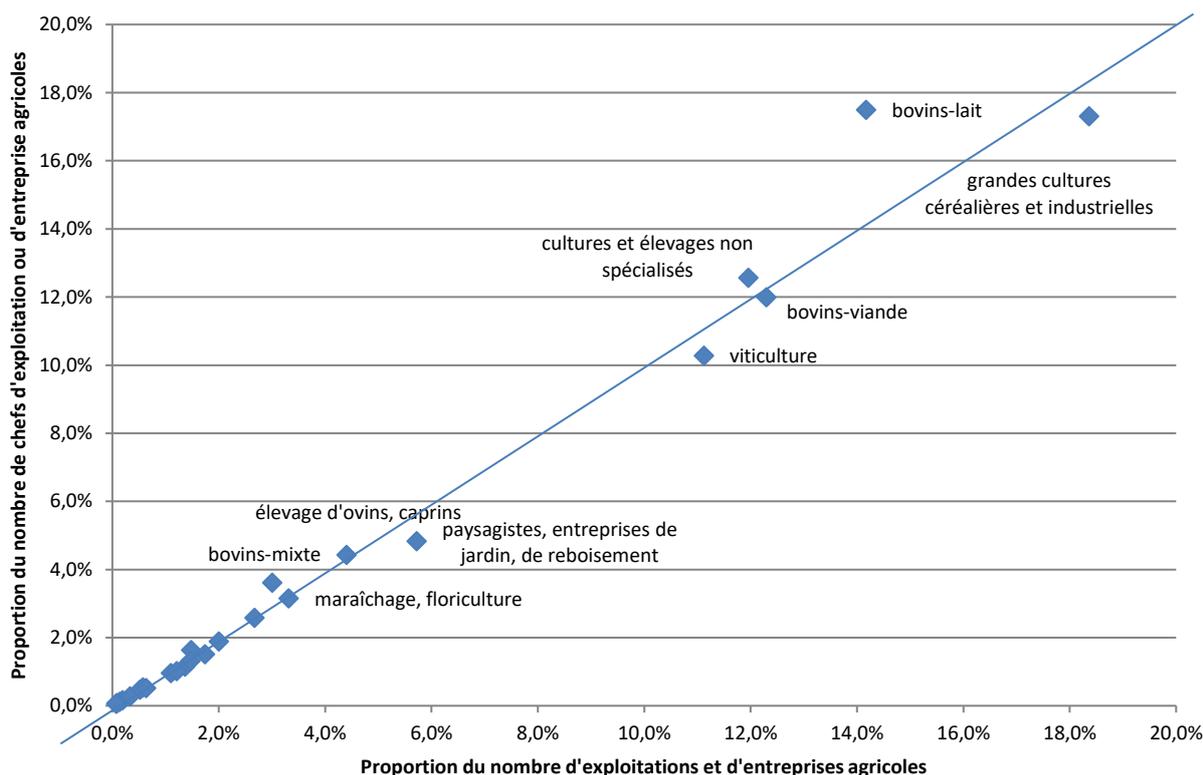
Des secteurs échappent à cette règle.

¹ Dans les départements d'Alsace-Moselle, les chefs ne sont pas couverts en accident du travail par l'ATEXA ; pour eux, le code ATEXA a été reconstitué à l'aide du code APE issu de la nomenclature NAF.

Dans les secteurs « bovins-lait », « bovins-mixtes » et « cultures et élevages non spécialisés », les exploitations sous forme sociétaire et donc dirigées par plusieurs associés sont plus fréquentes puisque ces secteurs sont représentés au-dessus de la ligne d'équi-distribution.

En revanche, les exploitations individuelles ou unipersonnelles sont plus fréquentes dans les secteurs des « grandes cultures céréalières et industrielles », de la viticulture ou des entreprises paysagistes, des entreprises de jardin ou de reboisement.

GRAPHIQUE 2
COMPARAISON DES REPARTITIONS EN PROPORTION DES CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2013
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

1.3 - La taille des exploitations n'augmente que très légèrement entre 2012 et 2013, dans un contexte de contraction de la superficie agricole utile totale

En 2013, l'ensemble des exploitations et entreprises agricoles couvrent une superficie de 25,0 millions d'hectares exprimée en superficie agricole utile (SAU), en baisse de - 1,2 % par rapport à l'an passé.

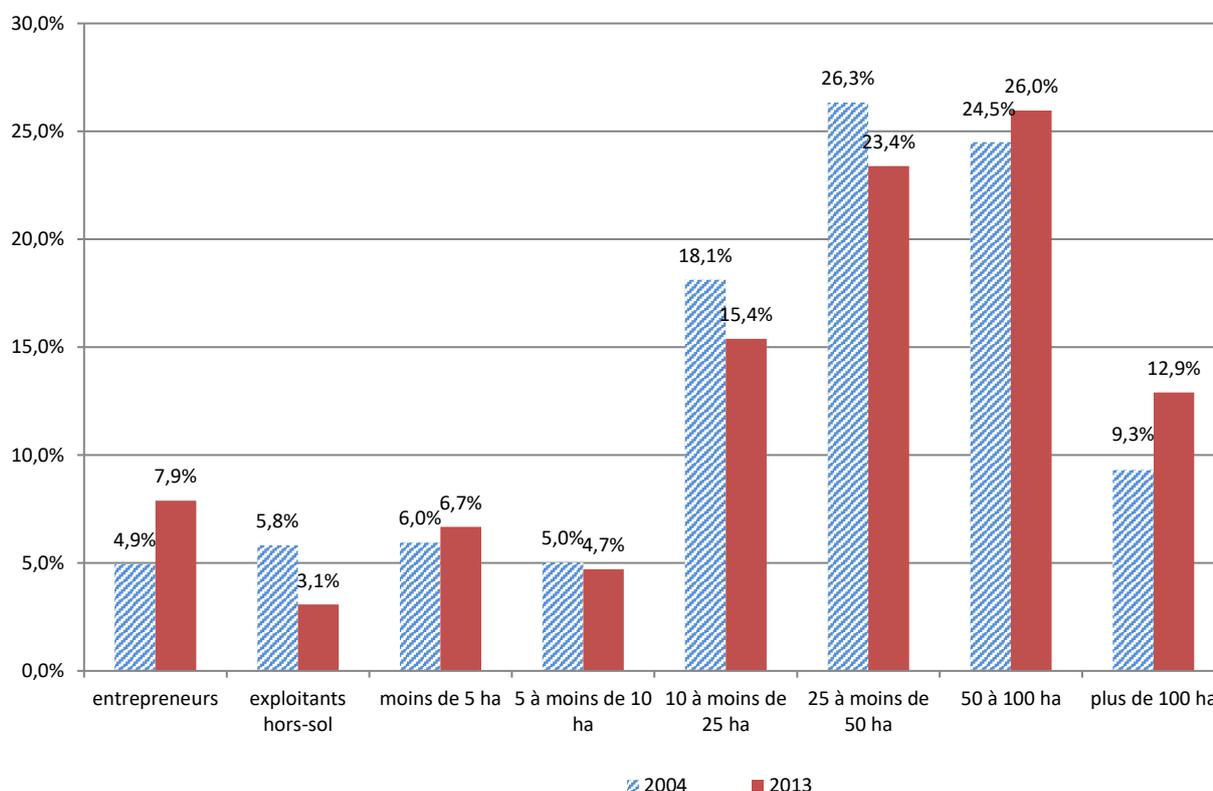
Si l'on prend uniquement en considération la superficie détenue par les chefs non-salariés travaillant effectivement sur l'exploitation (y compris les exploitations hors-sol) – en excluant donc les seuls apporteurs de capitaux n'exploitant pas –, la SAU mise en valeur n'est plus que de 23,8 millions d'hectares.

La superficie agricole utile moyenne des exploitations agricoles est de 68,2 hectares en 2013 (soit + 0,4 % par rapport à l'an passé) ; on exclut de fait les entreprises agricoles et les actionnaires qui participent au capital de l'exploitation mais qui n'y travaillent pas, ainsi que les exploitations dirigées par un salarié et on y inclut les exploitations dites « hors-sol ».

La SAU moyenne des exploitations agricoles marque le pas, contrairement au passé proche pour plusieurs raisons :

- la part des exploitations sans terres – les productions dites « hors-sol » – diminue sensiblement entre 2004 et 2013 : elle représente 3,1 % des exploitations en 2013 contre 5,8 % en 2004 (graphique 3) ;
- les très petites exploitations de moins de cinq hectares progressent : 18 % d'entre elles exerçaient déjà une activité de hors-sol en 2004 ; les autres exercent essentiellement une activité viticole, maraîchère, hippique ou d'élevage ;
- les exploitations dont la superficie est comprise entre cinq et moins de 50 hectares diminuent au profit des exploitations les plus grandes (plus de 100 hectares).

GRAPHIQUE 3
REPARTITION DES EXPLOITATIONS ET DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA SUPERFICIE
EXPLOITEE EN 2004 ET EN 2013 (EN POURCENTAGE) - FRANCE METROPOLITAINE



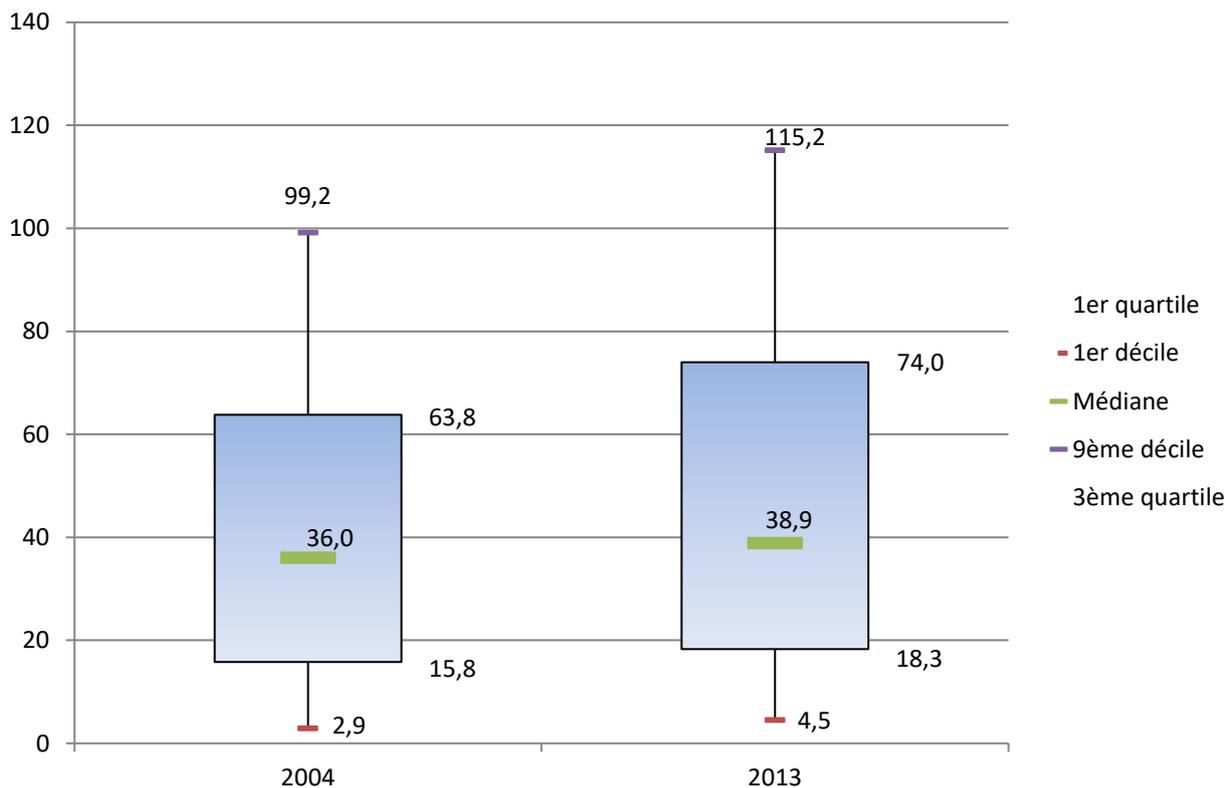
Source : MSA

Il en résulte une concentration des terres dans les exploitations agricoles quasi-identique en 2004 et en 2013 :

- en 2013, comme en 2004, les 20 % d'exploitations agricoles les plus petites se partagent 1,8 % de la superficie totale ;
- 50 % des exploitations agricoles disposent tout au plus de 15,9 % de la superficie totale en 2013, contre 16 % en 2004 ;
- les 10 % d'exploitations agricoles les plus grandes se partagent 32,7 % de la superficie totale en 2013 ; elles s'en partageaient 33 % en 2004.

Les raisons précédemment invoquées impactent la dispersion des tailles d'exploitations (graphique 4) : la médiane progresse de 2,9 hectares en un an pour atteindre 38,9 hectares en 2013. Les superficies des 50 % d'exploitations autour de la médiane – le rectangle ombré – sont plus étalées en 2013 : ¼ des exploitations agricoles exploitent plus de 74 hectares en 2013, alors que neuf ans plus tôt, ¼ des exploitations exploitaient au moins 64 hectares.

GRAPHIQUE 4
DISPERSION DES TAILLES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES MESUREES EN HA EN 2004 ET 2013
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

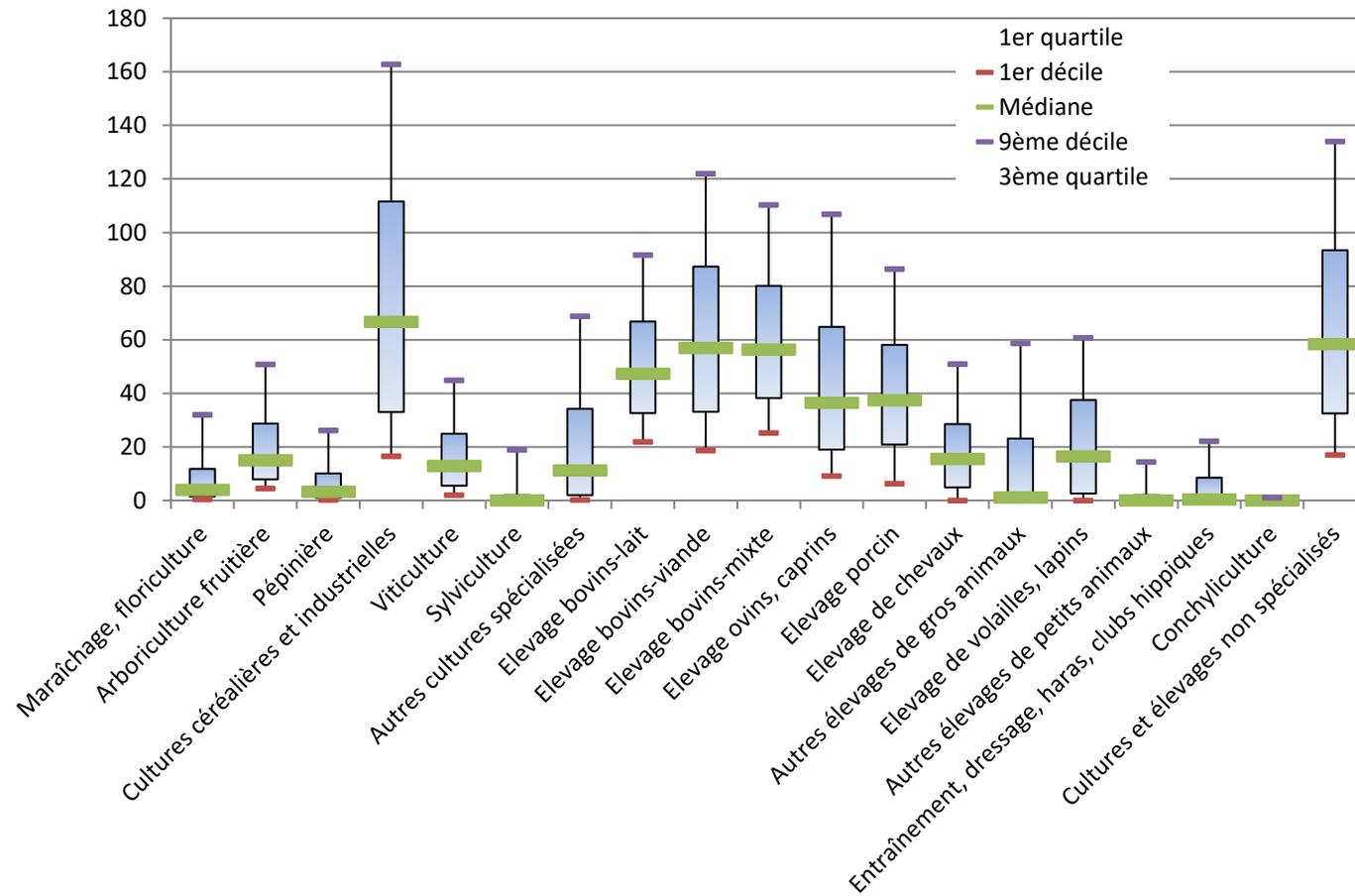
Au-delà de l'agrandissement historique de la superficie des exploitations, il faut aussi tenir compte des différences structurelles de dimension des exploitations en fonction de leurs orientations économiques (graphique 5).

Les valeurs médianes ne suffisent pas à caractériser les différentes orientations. Ainsi les exploitations de cultures céréalières ou industrielles, l'élevage bovin (aussi bien pour le lait que pour la viande) et les exploitations en polyculture-élevage présentent des médianes de superficies relativement proches. Les productions se différencient pour les exploitations de taille supérieure à la médiane.

Les élevages porcins et ovins/caprins sont assez semblables en médiane comme en dispersion de superficie ; les élevages avicoles et cunicoles, souvent des élevages en hors sol, disposent de petites superficies (médiane inférieure à 20 hectares en 2013).

Quant aux cultures spécialisées, la dispersion des superficies exploitées est plus importante en arboriculture fruitière et en viticulture que dans les activités « maraîchage » ou « pépinières ».

GRAPHIQUE 5
DISPERSION DES TAILLES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES MESUREES EN HA EN 2013
PAR CATEGORIE DE RISQUE ATEXA - FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

1.4 – Les exploitations et entreprises agricoles sous forme sociétaire progressent mais sont encore minoritaires

Depuis 2004, le nombre d'exploitations ou d'entreprises agricoles établies sous forme sociétaire ne cesse de progresser (tableau 2).

Cependant, en 2013, les formes sociétaires sont encore minoritaires puisqu'elles ne concernent que 43 % des exploitations et entreprises agricoles relevant du domaine non-salarié, soient 162 400 unités, conduites par 258 600 associés.

TABEAU 2
EVOLUTION DES FORMES JURIDIQUES « SOCIETES » ET « NOM PERSONNEL »
DES ENTREPRISES AGRICOLES DE 2004 A 2013 – FRANCE METROPOLITAINE

Années	Nombre total d'exploitations ou d'entreprises relevant du domaine non-salarié agricole	Dont nombre d'exploitations ou d'entreprises sous forme sociétaire	Part du nombre d'exploitations ou d'entreprises en société	Dont nombre d'exploitations ou d'entreprises en nom personnel	Part du nombre d'exploitations ou d'entreprises en nom personnel
2004	464 410	143 879	31 %	320 531	69 %
2005	449 041	146 730	33 %	302 311	67 %
2006	436 981	148 949	34 %	288 032	66 %
2007	425 905	146 805	34 %	279 100	66%
2008	416 900	149 632	36 %	267 268	64 %
2009	408 772	152 576	37 %	256 196	63 %
2010	399 979	155 212	39 %	244 767	61 %
2011	393 314	157 209	40 %	236 105	60 %
2012	387 646	159 699	41 %	227 947	59 %
2013	382 464	162 420	43 %	220 044	57 %

Source : MSA

La proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole exerçant leur activité en société ne cesse de croître : 54 % en 2013 contre 53 % en 2012. Le fait qu'une majorité de chefs exploite sous une forme sociétaire est donc maintenant bien établi (tableau 3).

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole qui exercent leur activité agricole sous forme sociétaire, le font principalement dans le cadre d'une EARL (38,9 % des chefs en société), d'un GAEC (32,5 % des chefs en société) ou d'une pluralité d'exploitation (13,2 % des chefs en société).

L'évolution est portée par deux dynamiques complémentaires :

- parmi les chefs déjà présents en 2012, 4 450 sont passés d'une exploitation en nom personnel à une forme sociétaire, contre 1 200 ayant fait le chemin inverse ;
- parmi les entrants, 51,1 % sont sous forme sociétaire contre 41,3 % chez les sortants.

TABLEAU 3
EVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE EN NOM PERSONNEL DE 2004 A 2013
FRANCE METROPOLITAINE

Années	Chefs d'exploitation ou d'entreprise en nom personnel	Total des chefs d'exploitation ou d'entreprise	Proportion de chefs en nom personnel
2004	326 332	561 394	58 %
2005	307 373	547 114	56 %
2006	292 555	534 891	55 %
2007	279 101	523 119	53 %
2008	267 270	513 615	52 %
2009	256 196	505 106	51 %
2010	244 770	496 354	49 %
2011	236 108	489 218	48 %
2012	227 948	483 815	47 %
2013	220 044	478 692	46 %

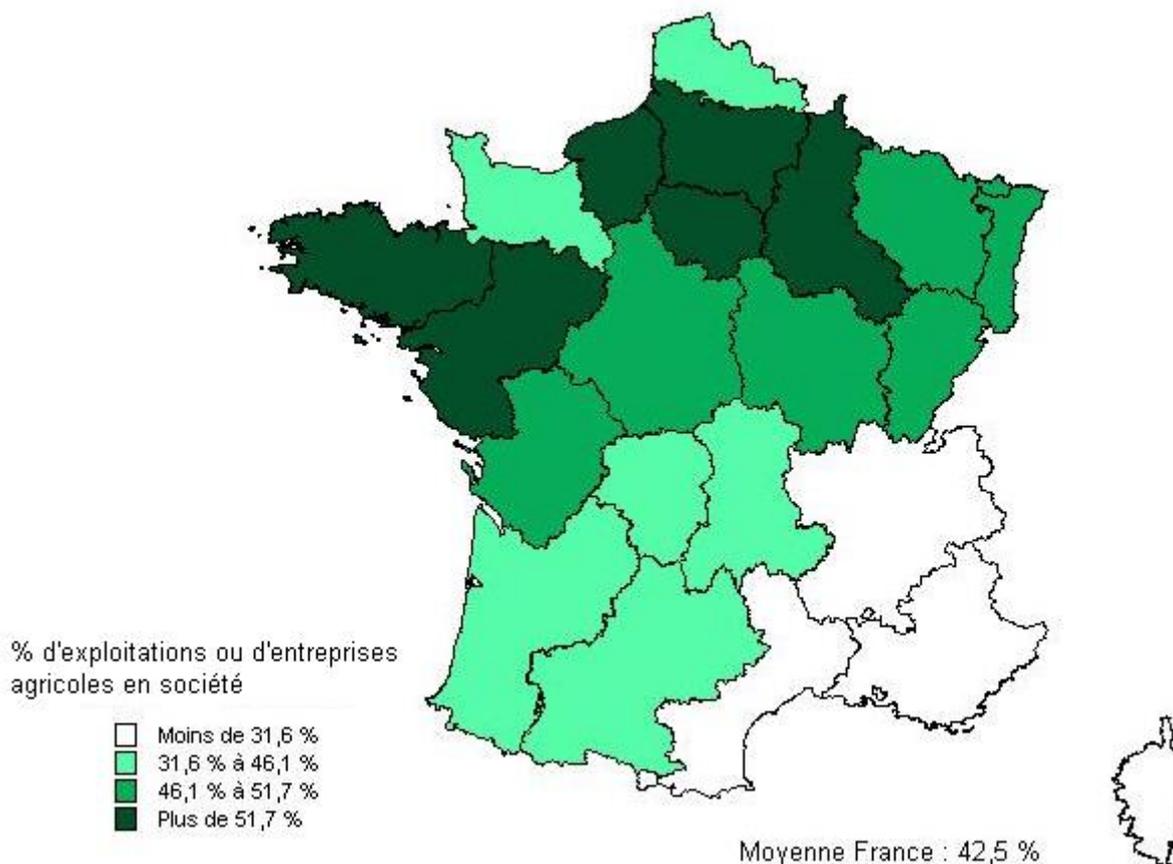
Source : MSA

Les exploitations ou entreprises agricoles établies sous forme sociétaire prédominent dans la moitié nord de la France (carte 2).

En Champagne-Ardennes, 57,2 % des exploitations ou entreprises agricoles sont constituées en société ; en Bretagne et dans les Pays-de-la-Loire, elles sont environ 56 % dans ce cas de figure.

En revanche, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse sont les régions où la proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles sous forme sociétaire est la plus faible (respectivement 30 %, 26 % et 13 %).

CARTE 2
PROPORTION D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES SOUS FORME SOCIETAIRE
PAR REGION EN 2013



Source : MSA

1.5 - En 2013, environ 14 % des exploitations ont au moins un quart de leur capital détenu par des associés apportant uniquement des capitaux

Toute exploitation ou entreprise agricole, lorsqu'elle est constituée en société, comporte un ou plusieurs associés qui peuvent être considérés comme chefs d'exploitation ou d'entreprise dès lors qu'ils apportent des capitaux et participent à l'activité de l'exploitation ou de l'entreprise ou comme apporteurs de capitaux extérieurs s'ils ne le font pas.

Au cours de cette section, le capital non détenu par les chefs – autrement dit le capital détenu par les seuls apporteurs de capitaux – est appréhendé en sommant par exploitation, l'ensemble des parts statutaires de chaque associé de l'exploitation ou de l'entreprise agricole. Si le total est égal à 100, cela signifie que tous les associés travaillent sur l'exploitation ou dans l'entreprise et apportent des capitaux ; dans le cas contraire, la différence entre 100 et le total correspond à la part de capital détenu par les seuls apporteurs de capitaux qui ne travaillent pas sur l'exploitation ou dans l'entreprise.

En 2004, à peine 8 % des exploitations avaient au moins 25 % de leur capital détenu par des associés uniquement apporteurs de capitaux ; en 2013, environ 14 % des exploitations sont dans cette situation.

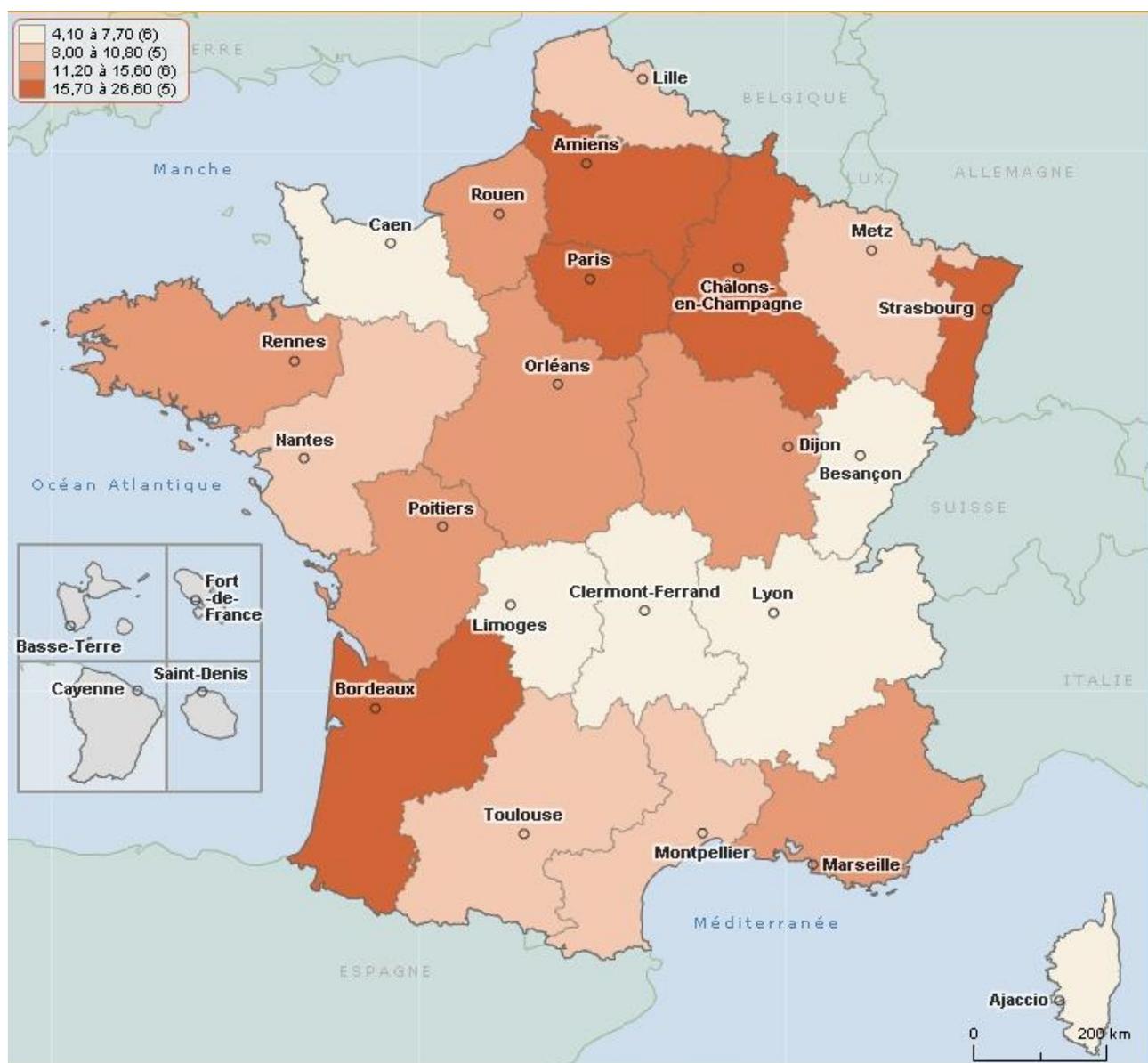
L'élevage porcin, la viticulture, les pépinières et le secteur des grandes cultures sont les secteurs les plus concernés par les seuls apporteurs de capitaux. En 2013, 20,5 % des exploitations en

élevage porcin ont au moins 25 % de leur capital détenu par des associés apporteurs de capitaux ; en viticulture, 20,4 % des exploitations sont dans ce cas de figure et 18,5 % des exploitations ayant une orientation céréalière ou de pépinières. Depuis 2004, ce phénomène s'est accru en viticulture et dans les pépinières.

La proportion d'exploitations ou d'entreprises agricoles dont au moins ¼ du capital est détenu par les seuls apporteurs de capitaux est maximale en Alsace (26,6 % des exploitations), Champagne-Ardennes (25,1 %), Ile-de-France (21 %) et Picardie (18,1 %) (carte3).

A contrario, cette proportion est minimale en Franche-Comté, Corse, Auvergne et dans le Limousin.

CARTE 3
PROPORTION D'EXPLOITATIONS OU D'ENTREPRISES DONT AU MOINS 25 % DU CAPITAL
EST DETENU PAR DE SEULS APORTEURS DE CAPITAUX
PAR REGION EN 2013



Source : MSA

2 - DEMOGRAPHIE ET GEOGRAPHIE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

2.1 – Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole : la modération du recul démographique se confirme

Au 1^{er} janvier 2013, le nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en France métropolitaine s'élève à 479 000, en baisse de - 1,1 % par rapport à l'an passé (tableau 4). Cette baisse est identique à celle enregistrée l'année précédente et s'inscrit dans la tendance observée depuis 2005.

Toutefois, à la différence des années précédentes, l'inflexion de la baisse est d'abord le fait de la population des chefs d'exploitation agricole, puisque pour la première fois, la population des chefs d'entreprise agricole connaît une diminution imputable notamment au recul du nombre des artisans ruraux encore affiliés au régime agricole pour leur cotisation de la branche famille.

Les effectifs de collaborateurs d'exploitation agricole et d'aides familiaux s'effritent sensiblement entre 2012 et 2013 : - 5,9 % pour les premiers et - 7,6 % pour les seconds. Ces statuts n'attirent pas les jeunes générations.

TABLEAU 4
EVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DES ACTIFS NON SALARIES AGRICOLES
FRANCE METROPOLITAINE

TYPE D'ACTIF NON SALARIE AGRICOLE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de chefs d'exploitation ou d'entreprise	561 394	547 114	534 891	523 119	513 615	505 106	496 354	489 218	483 815	478 692
Evolution	-	-2,5%	-2,2%	-2,2%	-1,8%	-1,7%	-1,7%	-1,4%	-1,1%	-1,1%
Dont nombre de chefs d'exploitation	528 972	514 035	501 004	488 166	477 194	467 503	458 586	451 308	445 793	440 921
Evolution	-	-2,8%	-2,5%	-2,6%	-2,2%	-2,0%	-1,9%	-1,6%	-1,2%	-1,1%
Dont nombre de chefs d'entreprise	32 422	33 079	33 887	34 953	36 421	37 603	37 768	37 910	38 022	37 771
Evolution	-	2,0%	2,4%	3,1%	4,2%	3,2%	0,4%	0,4%	0,3%	-0,7%
Nombre d'aides familiaux	10 464	9 456	8 676	7 798	7 231	6 561	5 562	5 477	4 963	4 586
Evolution	-	-9,6%	-8,2%	-10,1%	-7,3%	-9,3%	-15,2%	-1,5%	-9,4%	-7,6%
Nombre de conjoints	82 478	75 595	67 642	60 882	55 179	49 804	46 780	43 968	41 324	38 884
Evolution	-	-8,3%	-10,5%	-10,0%	-9,4%	-9,7%	-6,1%	-6,0%	-6,0%	-5,9%

Source MSA, France hors DOM

Parmi les chefs d'entreprise agricole, 2 600 sont des artisans ruraux, un effectif en baisse de - 6,5 % par rapport à 2012. Parmi eux, 140 ont également un statut de chef d'exploitation agricole. A partir du 1^{er} janvier 2014, les 2500 artisans ruraux dits « exclusifs », qui ne cotisent jusqu'à présent au régime agricole que pour la branche famille, relèveront pour l'ensemble des branches, du Régime Social des Indépendants (RSI). Ils disparaîtront, en conséquence, des effectifs de chefs d'entreprise agricole comptabilisés par la MSA.

En 2013, les MSA ont enregistré 17 000 entrées de nouveaux cotisants en tant que chefs d'exploitation ou d'entreprise dans le régime des non-salariés agricoles pour 22 000 sorties, soit un taux de remplacement des départs de 76,8 %, légèrement supérieur à celui de 2012 (76,0 %).

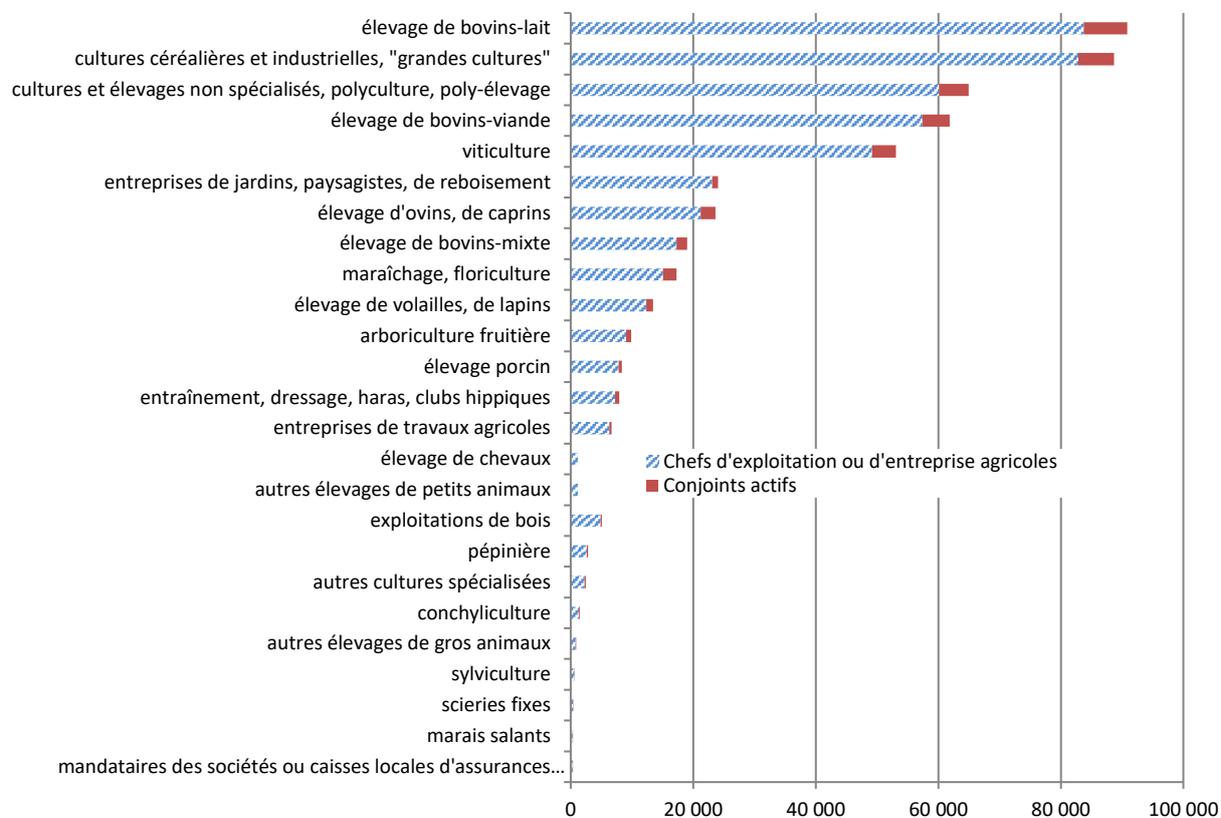
Depuis 2008, les taux de remplacement des cotisants actifs dans le régime des non-salariés sont supérieurs à 70 %, alors qu'ils étaient proches de 60 % les années antérieures. Le recul important des départs en retraite depuis 2009 résulte de deux phénomènes : la quasi-disparition de la mesure permettant les départs d'exploitants avant 60 ans, et la mise en œuvre de la réforme des retraites 2010. Les mouvements affectant les départs en retraite occasionnent un recul concomitant des installations, mais d'une plus faible ampleur. Le taux de remplacement s'en est trouvé amélioré.

D'une année sur l'autre, moins de 2 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole changent d'activité dominante (déterminée par les catégories de risque Atexa), l'évolution des effectifs de chaque secteur provient donc du différentiel entrants/sortants observé dans chacun des secteurs d'activité.

En 2013, 83 700 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole et 7 100 conjoints actifs exercent une activité principale agricole « bovins-lait » (graphique 6), soient 17,5 % des chefs et 18,3 % des conjoints actifs.

La liste des trois activités agricoles dominantes en terme d'effectifs de chefs et de conjoints actifs, est complétée par le secteur des « grandes cultures » et de celui de la « polyculture-élevage » : les grandes cultures occupent 82 900 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole (soit 17,3 % des chefs) et 5800 conjoints (soit 14,9 % des conjoints actifs), tandis que la polyculture associée à l'élevage concerne plus de 60 000 chefs (soit 12,6 % des chefs) et 4 800 conjoints (soit 12,3 % des conjoints actifs).

GRAPHIQUE 6
EFFECTIFS DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DE CONJOINTS DE CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE SELON LA CATEGORIE DE RISQUE ATEXA EN 2013
FRANCE METROPOLITAINE²



Source : MSA

² Dans les départements d'Alsace-Moselle, dont les chefs ne sont pas couverts en accident du travail par l'ATEXA, le code ATEXA a été reconstitué à l'aide du code APE issu de la nomenclature NAF.

2.2 – Cinq régions concentrent plus de 42 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles

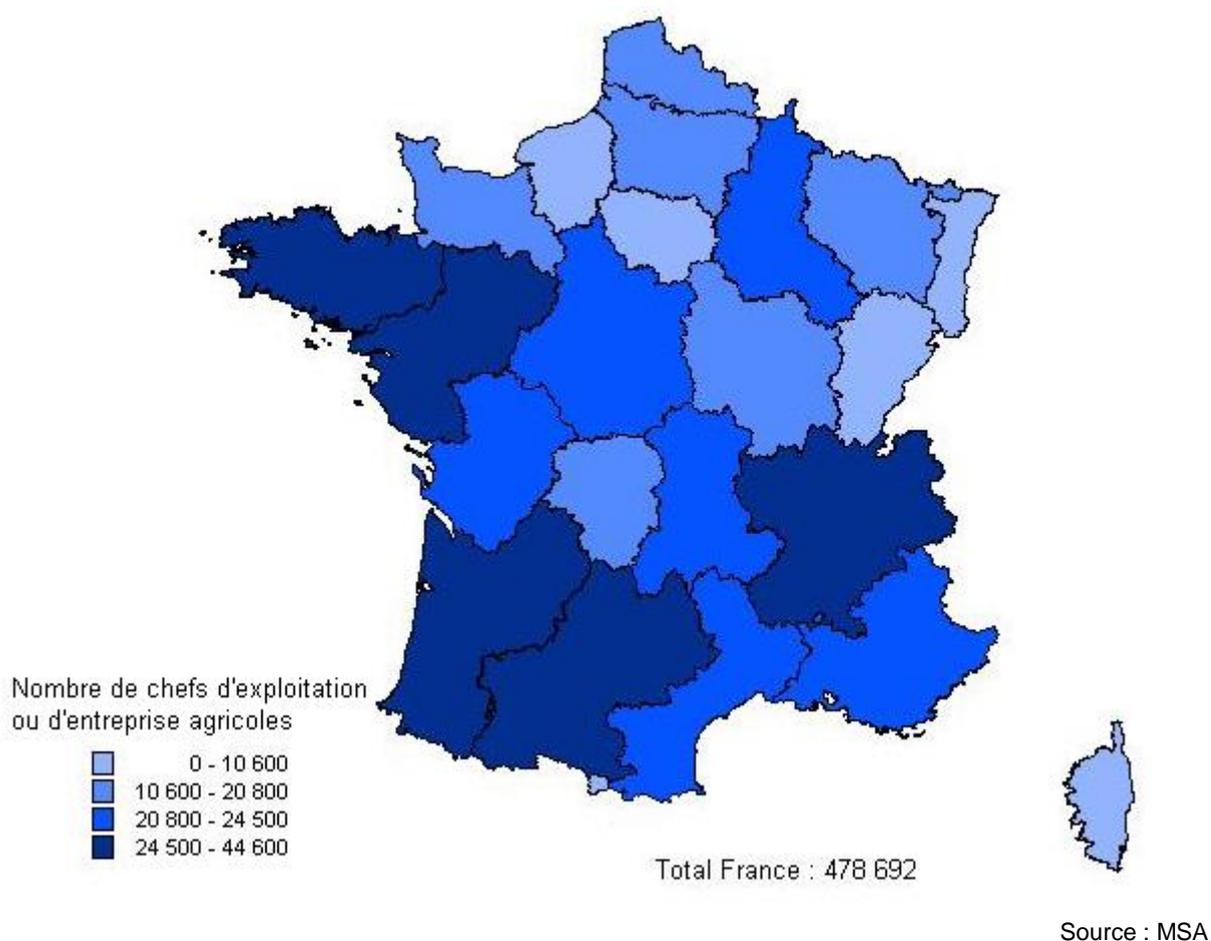
En 2013, cinq régions dénombrent plus de 35 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en leur sein, soit près de 42,2 % de l'ensemble des chefs (carte 4) ; il s'agit des régions Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Rhône-Alpes et Aquitaine.

Les régions Haute-Normandie, Alsace, Ile-de-France et Corse clôturent le classement avec moins de 10 000 chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole chacune.

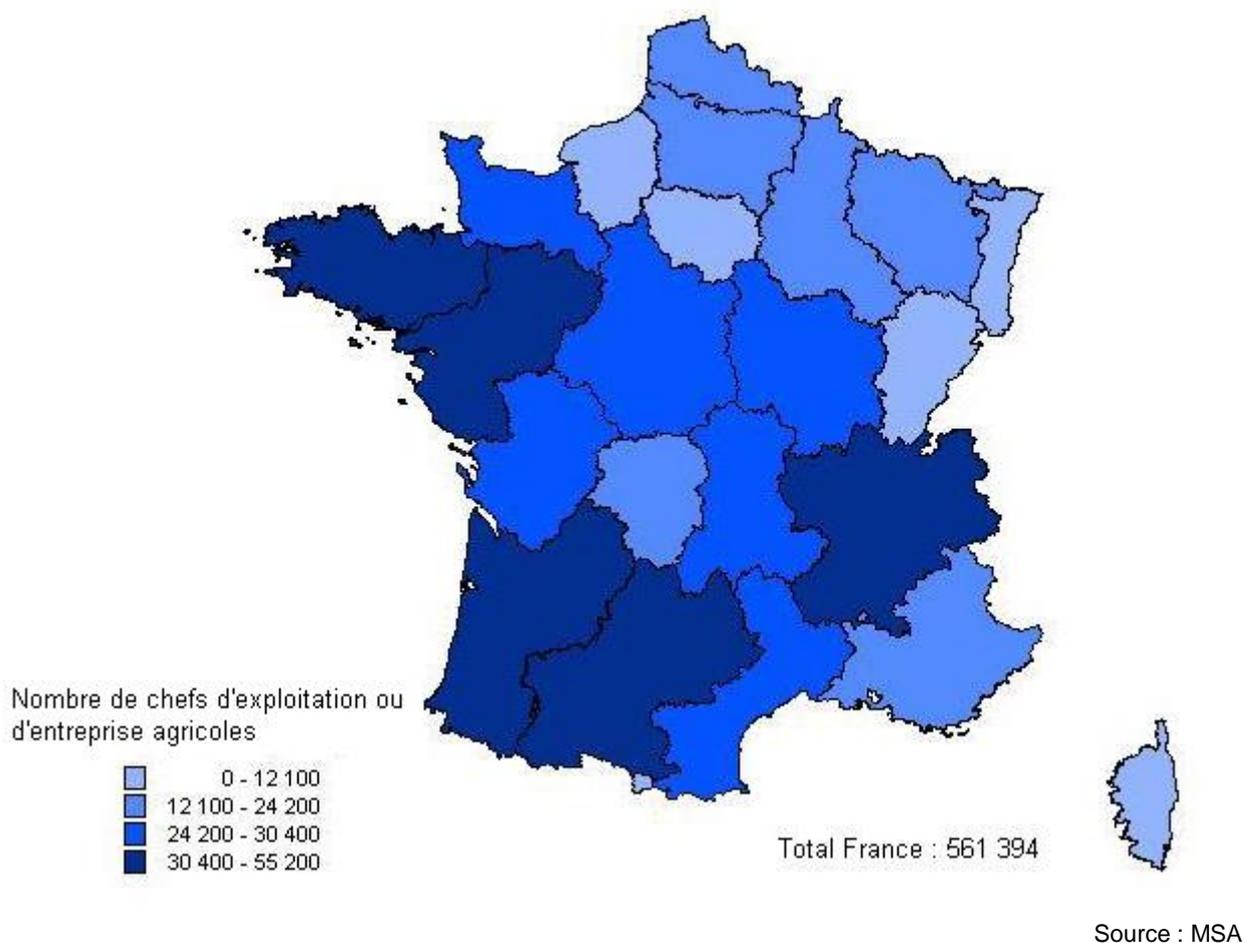
La répartition des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole n'a guère évolué depuis 2004 (carte 5) ; les chefs se concentraient dans les mêmes régions – avec pour seul écart un effectif de chefs en Bretagne supérieur à celui de la région Pays-de-la-Loire.

Quant aux régions Haute-Normandie, Alsace, Ile-de-France et Corse, elles étaient déjà les régions qui comptaient le moins de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole.

CARTE 4
NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2013



CARTE 5
NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2004



2.3 – Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole vieillissent

L'âge moyen des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ne cesse de progresser : 48,4 ans en 2013 contre 48,0 ans l'année précédente. L'âge moyen des hommes s'établit à 47,5 ans et celui des femmes est de 51,2 ans.

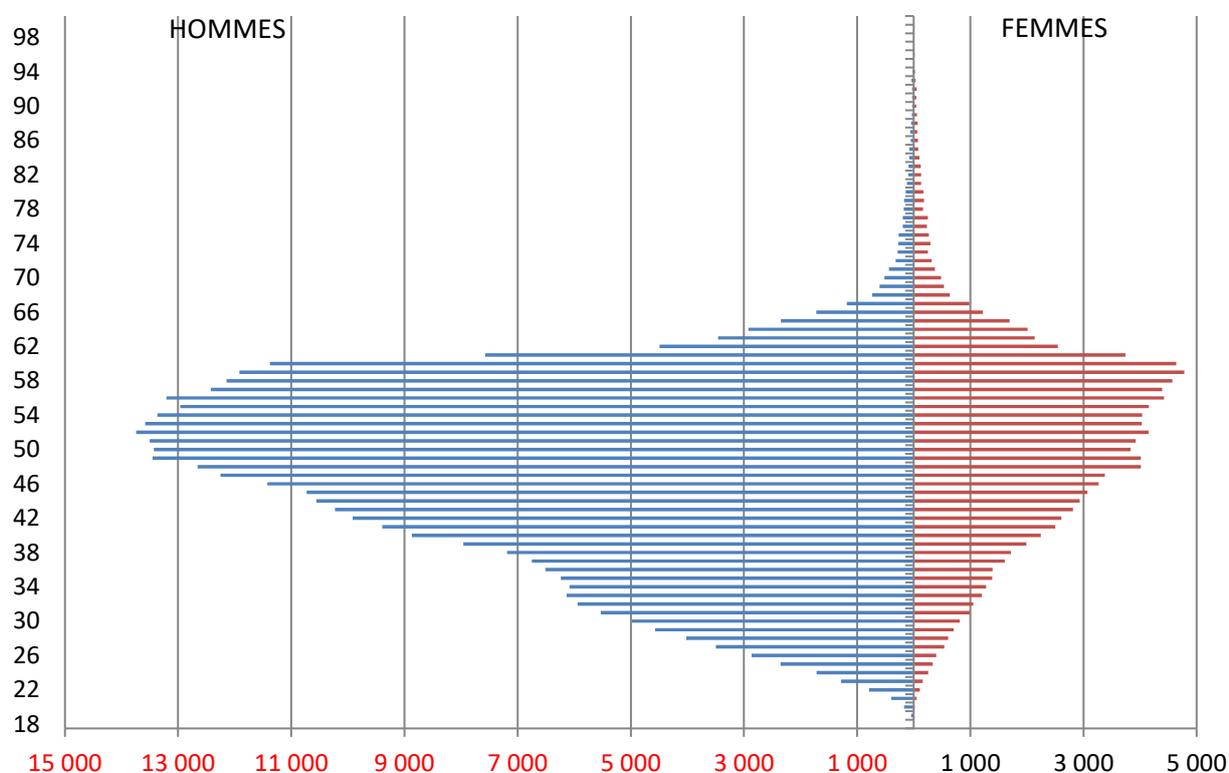
La population des femmes chefs présente un âge moyen plus élevé car beaucoup d'entre elles ont succédé à leur époux quand ce dernier est parti à la retraite. Cependant, l'âge moyen des femmes chefs progresse moins vite que celui des chefs masculins par la concomitance de deux phénomènes : la réforme des retraites 2010 oblige les exploitants à cesser leur activité plus tard ; corrélativement, les transferts entre époux se font moins fréquents que par le passé.

Les femmes chefs sont beaucoup moins nombreuses que les hommes (graphique 7). La classe d'âge la plus nombreuse chez les femmes est celle des 55-59 ans puisqu'elle représente près de 20 % des femmes chefs. Quant aux plus de 60 ans, elles représentent 17,2 % de la population féminine.

Les chefs de 50 à 54 ans représentent 18,5 % des effectifs et constitue la classe d'âge la plus fournie de cette population. Les chefs masculins de plus de 60 ans représentent 7,9 % de la population masculine.

La classe d'âge des 40-60 ans concentre plus de 68 % des effectifs de chefs, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

GRAPHIQUE 7
PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE EN 2013
FRANCE METROPOLITAINE



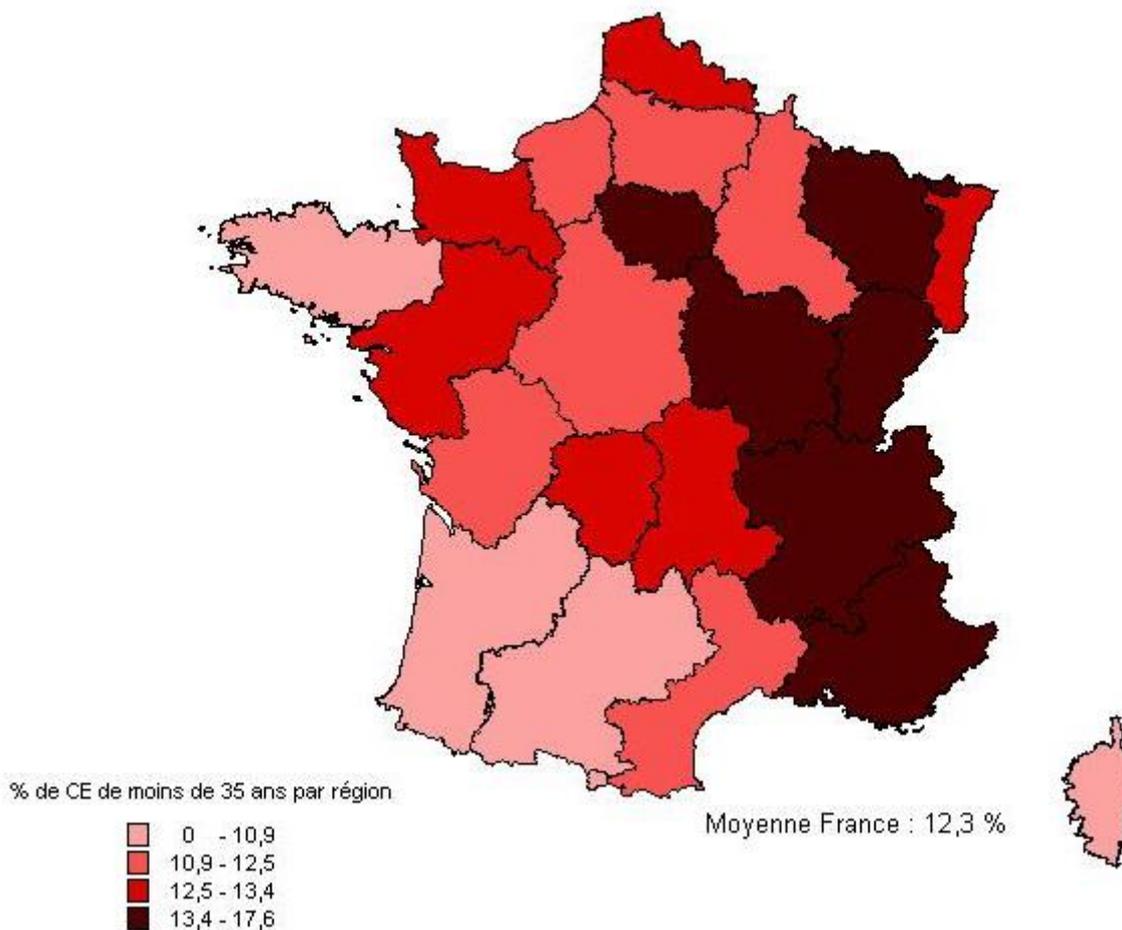
Source : MSA

Les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de moins de 35 ans se réduisent régulièrement depuis plusieurs années : leur poids dans la population totale des chefs diminue de 0,1 point par an (carte 6) ; 12,3 % des chefs ont moins de 35 ans en 2013, contre 12,4 % en 2012 et 12,5 % en 2011.

Dans toutes les régions frontalières de l'Est de la France – y compris les zones de montagne –, ainsi qu'en Bourgogne et en Ile-de-France, la proportion de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles de moins de 35 ans y est nettement supérieure à la moyenne nationale de 12,3 % en 2013. En revanche, la Corse, la Bretagne, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées sont des régions où la proportion de jeunes chefs y est la plus faible.

CARTE 6

PROPORTION D'EXPLOITANTS OU D'ENTREPRENEURS AGRICOLES DE MOINS DE 35 ANS PAR REGION EN 2013

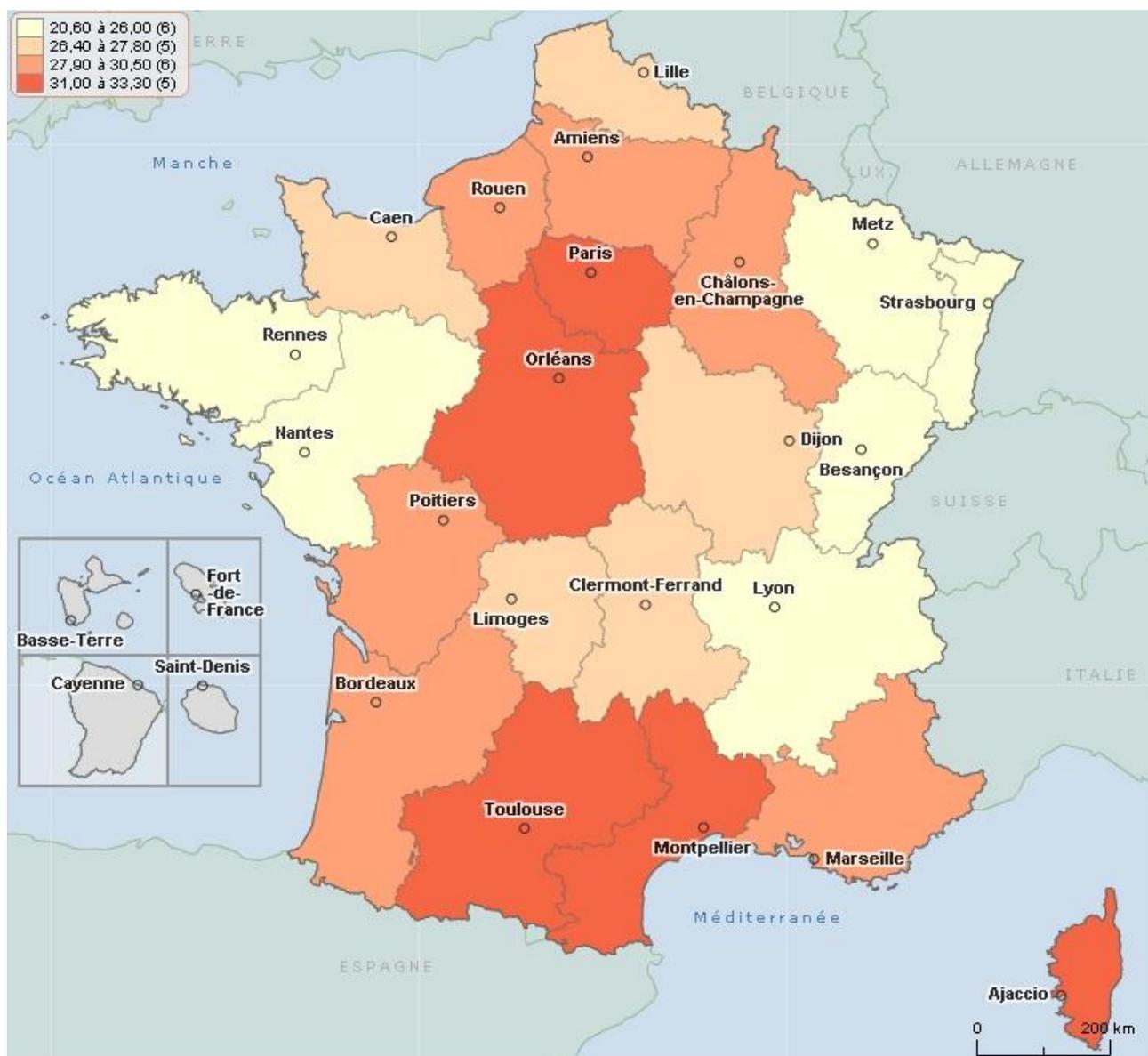


Source : MSA

Quant aux effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole de plus de 55 ans, leur poids dans la population totale des chefs ne cesse d'augmenter (carte 7) : 22,2 % en 2004, les chefs de plus de 55 ans représentent 27,6 % de la totalité des chefs en 2013.

Les régions qui comptent les proportions de chefs de plus de 55 ans les plus élevées sont l'Île-de-France, la Corse, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ; à contrario, la proportion de chefs de plus de 55 ans est nettement inférieure à la moyenne nationale en Bretagne, Pays-de-la-Loire, Alsace, Lorraine, Franche-Comté et Rhône-Alpes.

CARTE 7
PROPORTION D'EXPLOITANTS OU D'ENTREPRENEURS AGRICOLES DE PLUS DE 55 ANS PAR REGION EN 2013



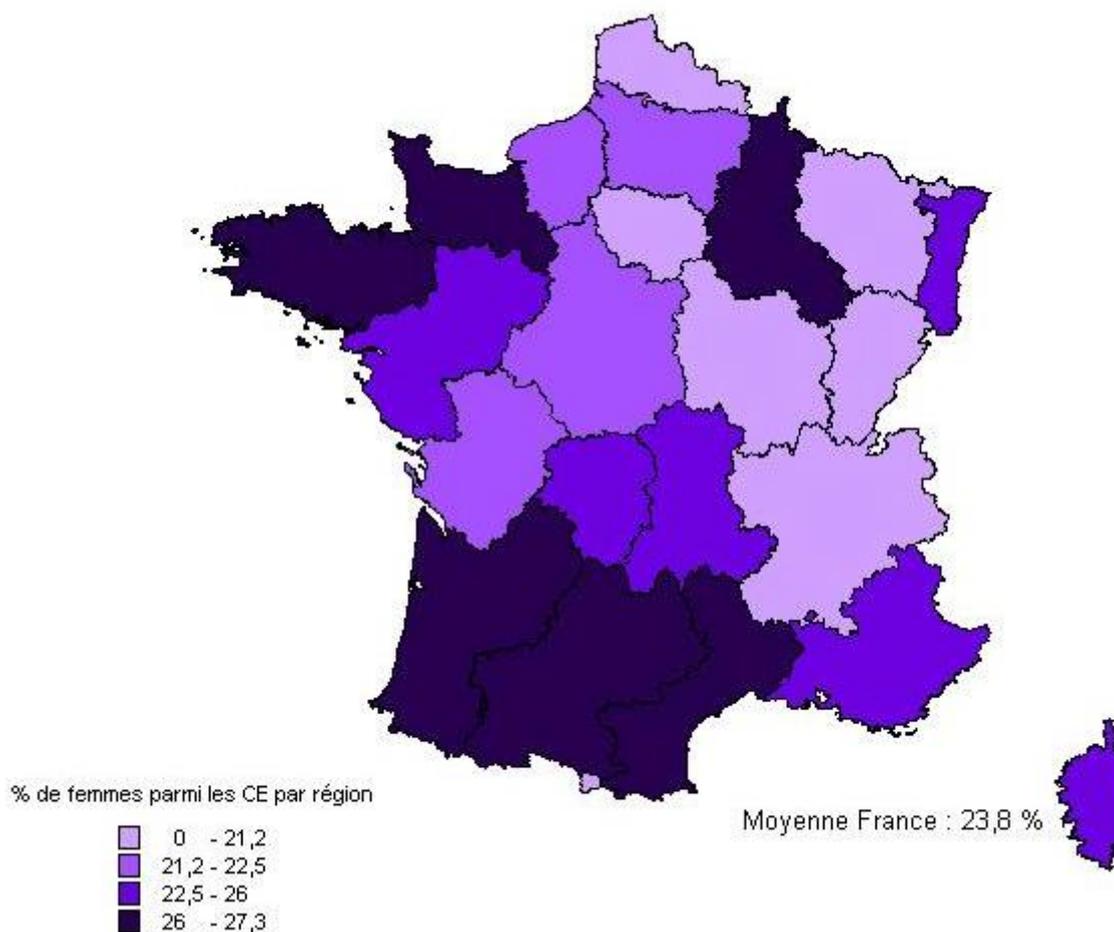
Source : MSA

2.4 – Le statut des femmes dans l’agriculture : stable en tant que chef, en déclin en tant que collaborateur d’exploitation

Près de 24 % des chefs d’exploitation ou d’entreprise agricole sont des femmes en 2013 (carte 8), une proportion stable depuis plus de dix ans. Elles ont 51,2 ans en moyenne lorsqu’elles prennent la tête d’une exploitation ou d’une entreprise agricole alors que pour les hommes l’âge moyen est de 48,4 ans.

La proportion de femmes chefs d’exploitation ou d’entreprise agricole - 23,8 % en 2013 au niveau national – est nettement plus élevée dans le sud-ouest de la France - Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon –, en Basse-Normandie et en Champagne-Ardennes. En revanche, dans un grand tiers est de la France – à l’exclusion de l’Alsace, de la Champagne-Ardennes, de la Corse et de Paca – la proportion des femmes chefs y est plus faible que la moyenne nationale.

CARTE 8
PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CHEFS D'EXPLOITATION
OU D'ENTREPRISE AGRICOLE PAR REGION EN 2013



Source : MSA

Collaborateurs d'exploitation ou conjoints participant aux travaux³, plus de 38 800 conjoints sont actifs sur l'exploitation ou dans l'entreprise agricole en 2013 ; ce sont des femmes dans 87 % des cas (graphique 8).

Les collaboratrices d'exploitation de 50 à 54 ans représentent 27,6 % des effectifs et constitue la classe d'âge la plus fournie de cette population. Celles qui ont plus de 60 ans représentent 4,3 % de la population féminine.

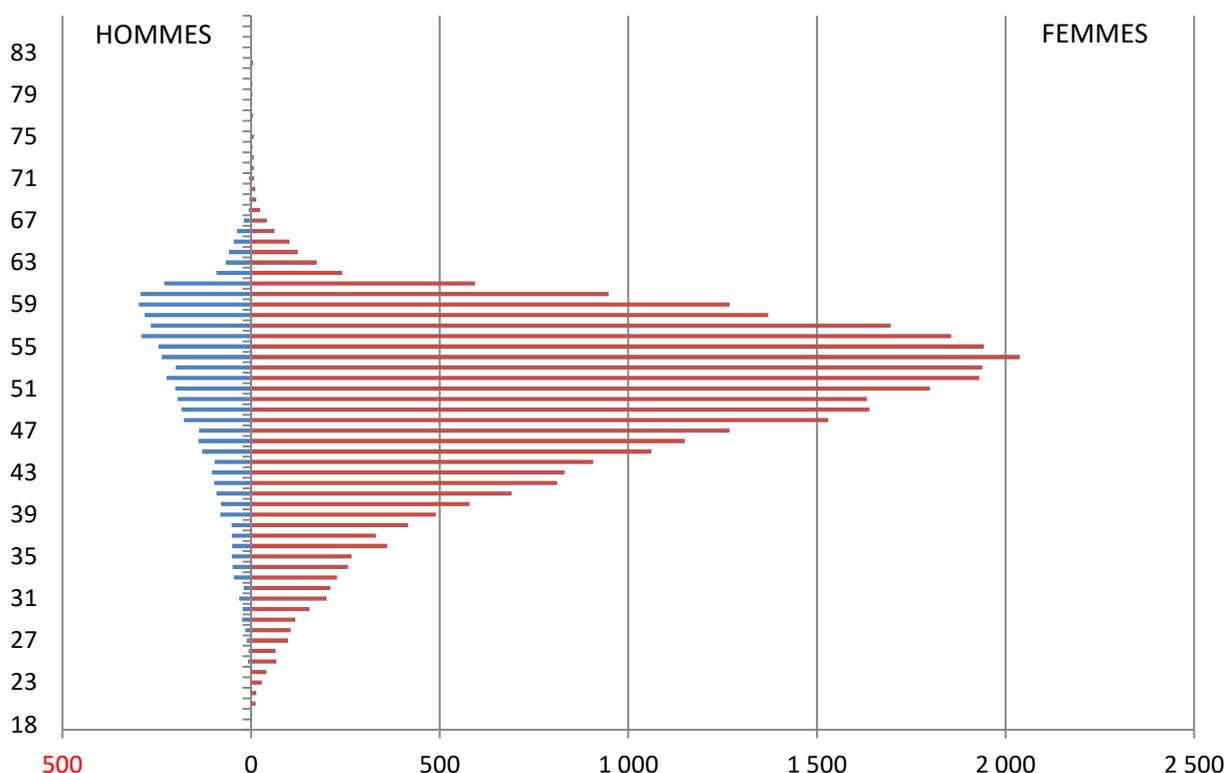
Les collaborateurs d'exploitation de 55 à 59 ans représentent 27,2 % des effectifs et constitue la classe d'âge la plus importante de cette population. Les plus de 60 ans représentent 11,6 % de la population masculine.

³ Attention, les « collaboratrices d'exploitation » et les « conjoints participant aux travaux » ne doivent pas être confondues avec les « conjoints » ; ces dernières ont cette appellation uniquement de par leur lien de parenté avec le chef et elles ne travaillent pas sur l'exploitation. En revanche, les collaboratrices d'exploitation ou les conjoints participant aux travaux, hormis leur lien de parenté avec le chef, travaillent sur l'exploitation et s'ouvrent des droits à la retraite.

La classe d'âge des 40-60 ans concentre 78 % des effectifs chez les hommes alors qu'elle en représente près de 86 % chez les femmes.

L'effectif de conjoints ne cesse de reculer à un rythme annuel moyen de - 6 % et ce, depuis 2010.

GRAPHIQUE 8
PYRAMIDE DES AGES DES COLLABORATEURS D'EXPLOITATION EN 2013
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

3 - EXERCICE DE L'ACTIVITE AGRICOLE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

3.1 - Une superficie moyenne par exploitant en légère progression et une concentration des terres qui marque le pas

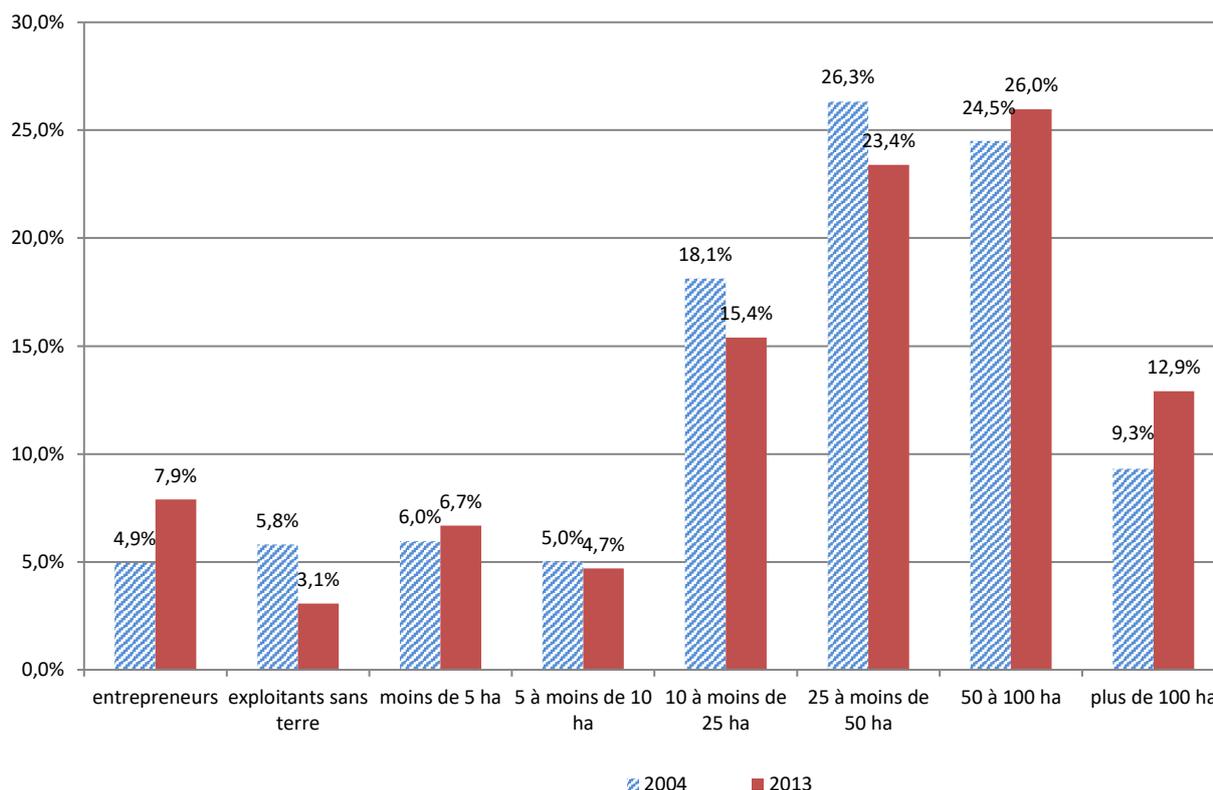
En excluant les entrepreneurs agricoles dont l'activité est connexe à l'agriculture et les seuls apporteurs de capitaux, l'ensemble des chefs d'exploitation mettent en valeur 23,8 millions d'hectares en 2013, soit une baisse de la superficie exploitée de - 0,5 % par rapport à l'an passé.

La superficie moyenne par exploitant progresse toujours mais à un rythme plus ralenti : 53,7 hectares en moyenne en 2013, contre 53,4 hectares en 2012 et 52,1 hectares un an plus tôt.

Pour la première fois depuis dix ans, la proportion d'exploitants en hors-sol sans terres diminue, ainsi que la part des exploitations de 10 à 50 hectares (graphique 9).

En revanche, la part des entrepreneurs sans terres agricoles ne cesse de progresser entre 2004 et 2013 ; il en est de même pour les grandes ou très grandes exploitations (dont la superficie est supérieure à 50 hectares).

GRAPHIQUE 9
REPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE
SELON LA SUPERFICIE EXPLOITEE EN 2004 ET EN 2013 (EN %)
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

La concentration des terres marque le pas en 2013 pour les chefs d'exploitation : les inégalités de partage de la superficie totale exploitée sont identiques en 2004 et en 2013 :

- 20 % des chefs d'exploitation ayant les plus petites superficies se partagent moins de 2 % de la superficie totale ;
- 80 % des exploitants occupent la moitié de la superficie totale ;
- 10 % des chefs d'exploitation ayant les plus grandes superficies se partagent plus de 30 % de la superficie totale.

La superficie d'exploitation est majoritairement détenue par des exploitations en nom personnel (tableau 5) ; ces dernières représentent 39,3 % de la superficie d'exploitation en 2013 mais leur part diminue régulièrement. Trois ans plus tôt, les exploitations en nom personnel représentaient 43 % de la superficie totale d'exploitation.

Les exploitations constituées en EARL et les pluralités d'exploitation tirent leur épingle du jeu puisque leur part propre dans la superficie d'exploitation ne cesse de progresser : de + 0,5 point entre 2012 et 2013 pour l'EARL et de + 1 point pour la pluralité d'exploitation. Ces deux formes juridiques représentent respectivement 24,8 % et 9,8 % de la superficie totale exploitée en 2013.

TABLEAU 5
EVOLUTION DE LA SUPERFICIE D'EXPLOITATION PAR FORME JURIDIQUE DE 2011 A 2013
FRANCE METROPOLITAINE

Forme juridique de l'exploitation	2013 Superficie d'exploitation en ha	Struc- ture en %	2012 Superficie d'exploitation en ha	Struc- ture en %	2011 Superficie d'exploitation en ha	Struc- ture en %
Entreprises en nom personnel	9 357 836	39,3%	9 701 132	40,6%	10 061 526	41,9 %
Membre de GAEC	5 026 557	21,1%	5 068 710	21,2%	5 030 149	20,9 %
Membre d'EARL	5 894 837	24,8%	5 822 940	24,3%	5 677 582	23,6 %
Membre d'une SCEA	879 975	3,7%	885 615	3,7%	832 325	3,5 %
Membre d'un GFA	12 946	0,1%	14 261	0,1%	13 907	0,1 %
Membre d'une SA/SARL	75 372	0,3%	94 995	0,4%	72 006	0,3 %
Membre d'une société de fait (y compris indivision)	105 348	0,4%	112 186	0,5%	117 370	0,5 %
Membre d'une autre société	98 391	0,4%	104 900	0,4%	102 734	0,4 %
Pluralité d'entreprises	2 341 640	9,8%	2 116 556	8,8%	2 125 150	8,8 %
TOTAUX	23 792 902	100,0%	23 921 295	100,0%	24 032 749	100,0 %

Source : MSA

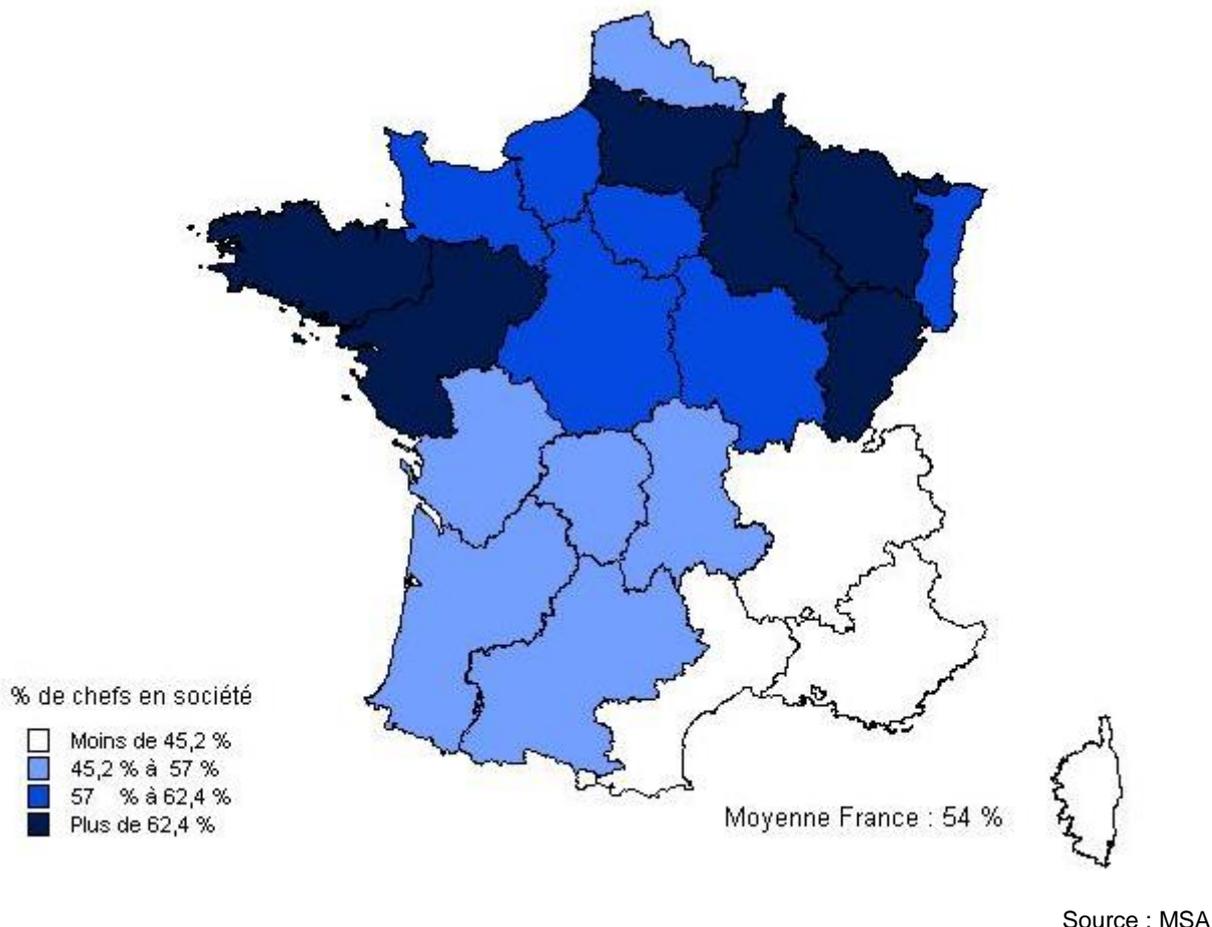
3.2 – Les formes sociétaires sont plébiscitées par les chefs au nord de la Loire

En 2013, 54 % des exploitants et des entrepreneurs agricoles exercent leur activité en société et cette proportion ne cesse de progresser ; elle atteignait 53 % en 2012 et 52 % en 2011. Mais rappelons-le, les sociétés demeurent minoritaires lorsque l'on prend en compte les exploitations ou les entreprises agricoles : dans ce cas, 42,5 % des entités endossent une forme sociétaire.

Les chefs exerçant leur activité au nord de la Loire choisissent majoritairement d'exercer leur activité au sein d'exploitation ou d'entreprise agricoles établies sous forme sociétaire (carte 9). La proportion de chefs établis en société est supérieure à 66 % en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Champagne-Ardenne ; elle avoisine les 60 % en Ile-de-France, Normandie et Picardie.

Au sud de la Loire, les exploitants et entrepreneurs agricoles préfèrent conserver le statut d'entreprise individuelle en nom personnel pour leurs exploitations. Dans les régions Paca, et Languedoc-Roussillon, la proportion de chefs en nom personnel atteint 66 % ; en Corse, 4/5 des chefs exercent leur activité dans une exploitation ou une entreprise individuelle.

CARTE 9
PROPORTION DES EXPLOITANTS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE AGRICOLE SOUS FORME SOCIETAIRE
PAR REGION EN 2013



3.3 - Si l'activité agricole est très majoritairement exclusive, les effectifs de chefs à titre secondaire progressent

En 2013, les exploitants et les entrepreneurs agricoles exercent leur activité de manière exclusive dans 84,4 % des cas, soit un point de moins qu'en 2004. Les autres – les chefs pluriactifs –, 6,4 % sont des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole à titre principal et 9 % le sont à titre secondaire.

En dix ans, la structure des exploitants et des entrepreneurs selon la manière dont ils exercent leur activité agricole a très peu varié : l'activité agricole exercée de manière exclusive a diminué de un point au profit de l'activité agricole secondaire.

En volume, entre 2007 et 2013, les effectifs d'exploitants et d'entrepreneurs agricoles à titre exclusif ont diminué de 10 % tandis que les effectifs des chefs à titre principal baissaient de près de 5 % sur la même période.

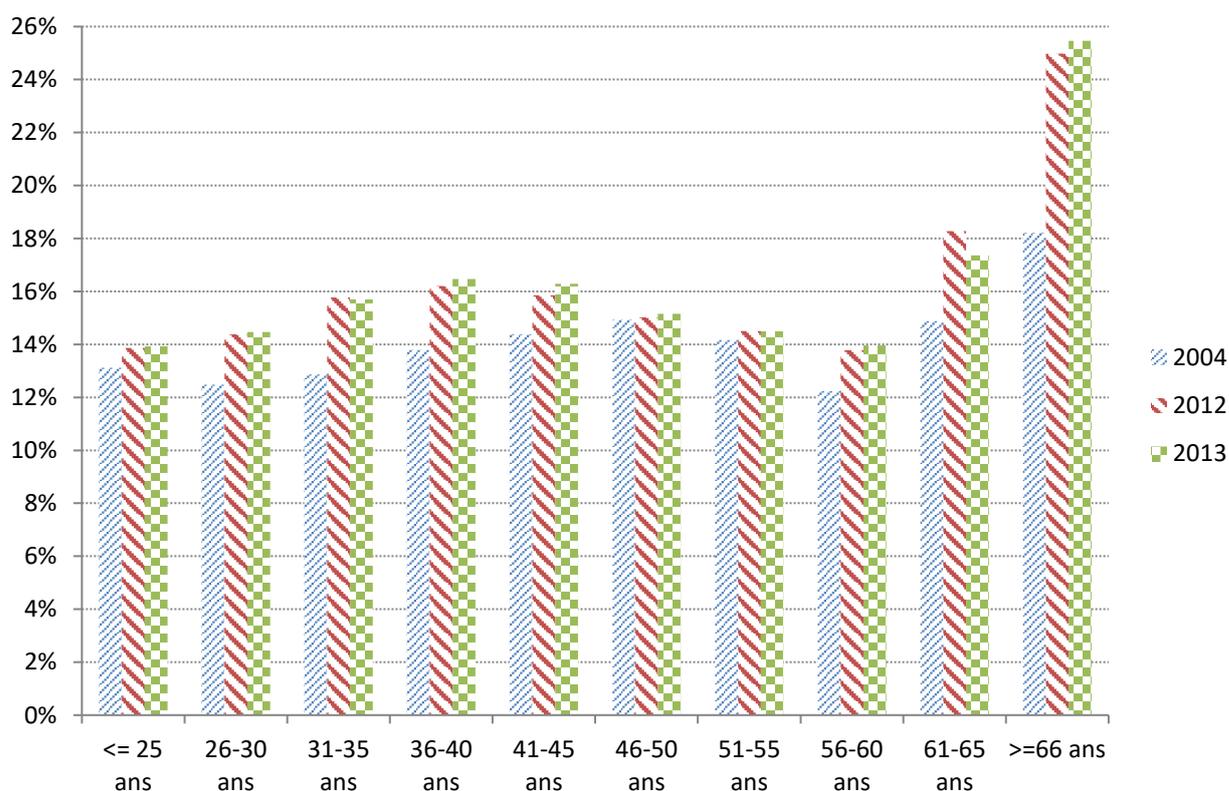
En revanche, le nombre d'exploitants et d'entrepreneurs à titre secondaire a progressé de 3 % depuis 2007, stimulé notamment par l'installation de nouveaux exploitants, et plus particulièrement ceux en seconde partie de carrière professionnelle, âgés de plus de 40 ans et qui entrent dans l'agriculture en conservant des revenus majoritairement non-NSA.

En 2004, le taux de pluriactivité était quasi-identique entre hommes et femmes parmi les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole (respectivement 14 % et 13,6 %). En 2013, 17,4 % des femmes chefs sont pluriactives ; 15 % des chefs masculins exercent une activité en sus de leur métier d'exploitant ou d'entrepreneur agricole.

En l'espace de neuf ans, le taux de pluriactivité a augmenté quelle que soit la classe d'âge (graphique 10) : cette augmentation est faible pour les chefs de 46 à 55 ans et pour les plus jeunes (25 ans et moins). A contrario, elle est maximale pour les chefs âgés de 61 ans et plus : entre 2004 et 2013, le taux de pluriactivité est passé de 14,9 % à 17,4 % pour les chefs de 61 à 65 ans ; quant aux chefs de 66 ans et plus, la pluriactivité concernait 18,2 % d'entre eux en 2004 contre 25,5 % aujourd'hui.

Par ailleurs, la pluriactivité des chefs est plus marquée dans les SCEA ou les GFA, et est minimale dans les Gaec et les EARL (respectivement 3,9 % et 10,3 %). Les filières équine et viticole comptent plus de 20 % de chefs pluriactifs dans leur rang, voire même 25 % dans le secteur des grandes cultures.

GRAPHIQUE 10
TAUX DE PLURIACTIVITE DES CHEFS PAR CLASSE D'AGE ENTRE 2004 ET 2013



Source : MSA

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE EXCLUSIF est un mono-actif : il déclare exercer une seule activité et cette activité est de nature agricole.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE PRINCIPAL est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale est agricole ; l'autre activité est secondaire, salariée ou non, agricole ou non.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole A TITRE SECONDAIRE est un pluriactif : il déclare exercer plusieurs activités mais l'activité principale n'est pas agricole ; l'activité secondaire est agricole et à ce titre, une cotisation de solidarité est versée à la MSA.

Un chef d'exploitation ou d'entreprise agricole est PLURIACTIF s'il exerce une activité agricole à titre principal ou secondaire.

3.4 - Les modifications d'orientation de production agricole concernant 3,5 % des chefs présents en 2004 et 2013

Entre 2004 et 2013, 3,5 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole présents en 2004 et en 2013, ont changé d'orientation principale de production⁴ (appréhendée par le code ATEXA). Structurellement, 1/4 des changements concerne le secteur des grandes cultures, 1/4 celui de la polyculture-élevage, 1/6 touche l'élevage de gros animaux et 1/10 le secteur laitier.

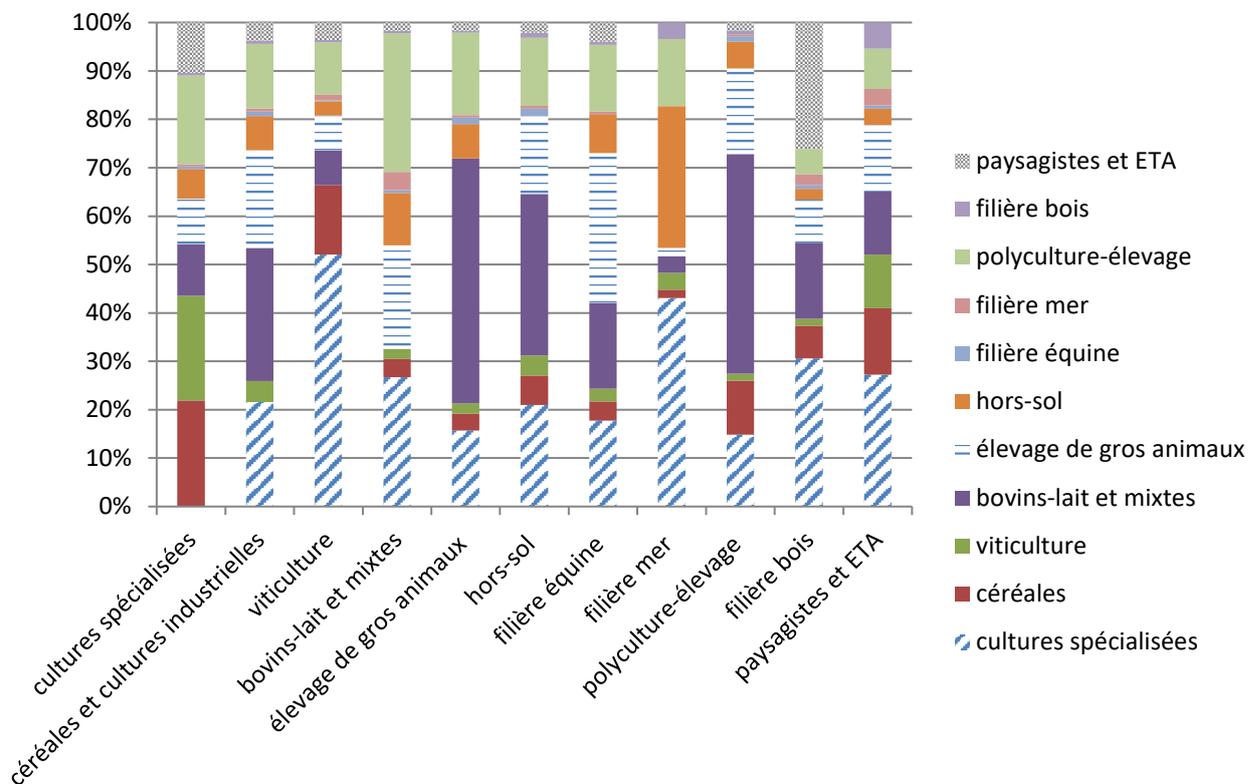
La proportion de changements au sein des cultures céréalières et industrielles est de 5,2 % ; elle atteint 6,5 % dans le secteur de la polyculture-élevage.

LECTURE : concernant les changements qui ont eu lieu dans la filière « céréales et cultures industrielles » entre 2004 et 2013 (graphique 11), environ 20 % des chefs produisaient des cultures spécialisées en 2004, 25 % faisaient de l'élevage laitier, 20 % de l'élevage de gros animaux et 15 % de la polyculture-élevage.

⁴ Le changement d'orientation de production concerne l'orientation principale de production de l'exploitation. La nouvelle activité devenue dominante pouvait être auparavant exercée par le chef mais de manière secondaire. De même, l'ancienne activité principale n'est pas forcément abandonnée par le chef mais elle devient minoritaire au sein de l'exploitation ou de l'entreprise agricole.

GRAPHIQUE 11
CHANGEMENTS DE PRODUCTION ENTRE 2004 ET 2013

Productions en 2004



Source : MSA

Entre 2004 et 2013, près d'un chef sur cinq a changé la forme juridique de son exploitation ou de son entreprise. Parmi ceux qui ont changé, 68,6 % ont effectué un changement de société, essentiellement des permutations entre Gaec et EARL, en passant d'une SCEA à une EARL, ou d'une indivision à une SCEA.

D'autres, et ils sont 21,3 % dans ce cas, se sont tournés vers la pluralité d'exploitation et 10,1 % sont revenus à une forme d'exploitation ou d'entreprise agricole en nom personnel.

4 - ENTREES ET SORTIES DU METIER DE CHEF D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE

4.1 - L'agriculture traditionnelle peine, les centres équestres progressent

La baisse démographique est générale mais d'intensité variable dans les secteurs agricoles traditionnels, avec toutefois un secteur polyculture-élevage stable en effectif (tableau 6). Pour les autres secteurs de l'agriculture, la baisse s'étale entre - 0,6 % pour le secteur céréalier et - 2,1 % dans le secteur laitier.

Dans l'agriculture traditionnelle, les secteurs les plus touchés par les restructurations sont la filière lait, et les cultures spécialisées.

Dans la filière lait, les exploitations sont plus grandes mais moins nombreuses, pour rester compétitives et productives, dans un contexte d'exportations dynamiques de tous les produits laitiers et de croissance de la demande mondiale.

Le secteur des cultures spécialisées – horticulture, maraîchage, arboriculture – est fortement soumis aux aléas climatiques et doit faire face à une internationalisation des échanges notamment européenne, qui tire les prix vers le bas et détruit la rentabilité.

A l'inverse, pour les chefs d'entreprise agricole, le nombre de chefs de centres équestres continue de croître tandis que celui des paysagistes se stabilise.

TABLEAU 6
EVOLUTION DU NOMBRE DE CHEFS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITE (CATEGORIE ATEXA)
ANNEE 2013 - FRANCE METROPOLITAINE

SECTEUR D'ACTIVITE	Effectifs 2013	Ecart entrants / sortants	Rapport écarts/effectifs 2012
Cultures spécialisées	29 491	-197	-1,70%
Cultures céréalières et industrielles	82 866	-772	-0,60%
Viticulture	49 198	-785	-1,50%
Bovins lait et mixtes	101 009	-1 607	-2,10%
Bovins viande, ovins, caprins	79 386	-1 007	-1,30%
Elevage hors-sol	24 798	-209	-1,00%
Equidés	12 738	351	3,00%
Polyculture-élevage	60 108	-598	-0,10%
ETA, paysagistes	34 666	-57	-0,03%
Autres	1 926	-39	-2,50%
Artisans ruraux exclusifs	2 506	-203	-7,80%
TOTAL	478 692	-5 123	-1,06%

Source : MSA

4.2 - Environ 17 % de terres sont libérables d'ici à cinq ans

Les superficies de terres libérables sont estimées à partir des superficies des exploitations détenues par les exploitants de 56 ans et plus, ces derniers étant susceptibles de partir en retraite dans les 5 années à venir.

La superficie possédée par ces exploitants, dite libérable, est de 5,4 millions d'hectares (ha) en 2013, soit 22,7 % des terres exploitées par des non-salariés agricoles.

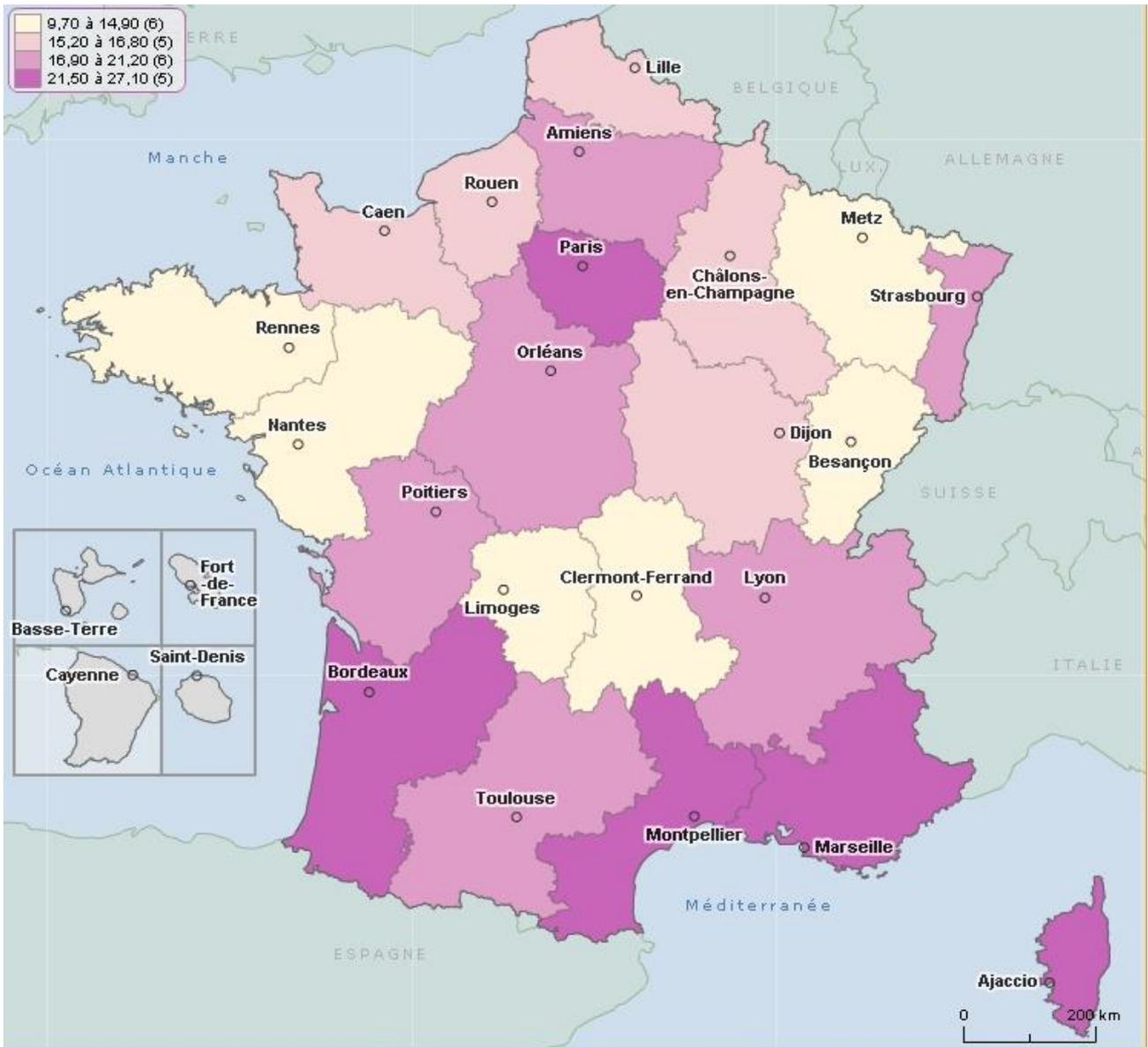
Néanmoins, ces terres ne sont réellement libérables que si l'exploitant, âgé de plus de 56 ans, exploite seul, ou si l'ensemble des co-exploitants d'une entreprise sous forme sociétaire a plus de 56 ans. En effet, il y a une forte probabilité que lorsqu'une exploitation est co-dirigée par des chefs pouvant faire valoir leur droit à la retraite et par des chefs plus jeunes, les terres libérées par les anciens soient exploitées par les plus jeunes. Ces exploitations dirigées par des chefs âgés et des chefs plus jeunes mettent en valeur 3,1 millions d'hectares.

Par conséquent, les terres réellement libérables – celles qui sont détenues par des chefs de plus de 56 ans exerçant seuls ou avec d'autres chefs du même âge – représenteraient en 2013, 4 millions d'hectares, soit près de 17 % de la superficie totale.

La proportion de terres libérables est maximale en Ile-de-France, Corse, et Aquitaine à l'instar du pourtour méditerranéen (Languedoc-Roussillon, et Paca) (carte 10).

En revanche, les possibilités d'installations futures sont réduites en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire, en Franche-Comté et en Lorraine où les terres susceptibles d'être libérées représentent moins de 12 % des superficies mises en valeur.

CARTE 10
PROPORTION DE TERRES REELLEMENT LIBERABLES D'ICI A CINQ ANS PAR REGION EN 2013



Source : MSA

5 - DONNEES SOCIALES ET FISCALES

5.1 - Une assiette brute de cotisations en forte hausse

L'assiette brute de cotisations est la base de calcul des cotisations sociales de chaque exploitant.

Elle est établie – et c'est la règle de droit commun – à partir de la moyenne arithmétique des revenus professionnels des trois années 2010, 2011 et 2012 ; toutefois, si l'exploitant ou le chef d'entreprise agricole le souhaite, il peut opter pour que son assiette sociale soit uniquement constituée des revenus professionnels de l'année 2012 mais dans ce cas, son choix est entériné pour 5 ans.

Pour 2013, l'assiette brute sur laquelle sont appelées les cotisations sociales s'élève à 7,63 milliards d'euros contre 6,77 milliards d'euros l'année précédente (graphique 12).

L'assiette brute de cotisations pour l'année 2013 augmente car l'assiette triennale – la moyenne des trois dernières années de revenus – augmente de 16,5 % entre 2012 et 2013, passant de 4,910 milliards d'euros à 5,719 milliards d'euros en 2013 et ce, malgré le recul démographique.

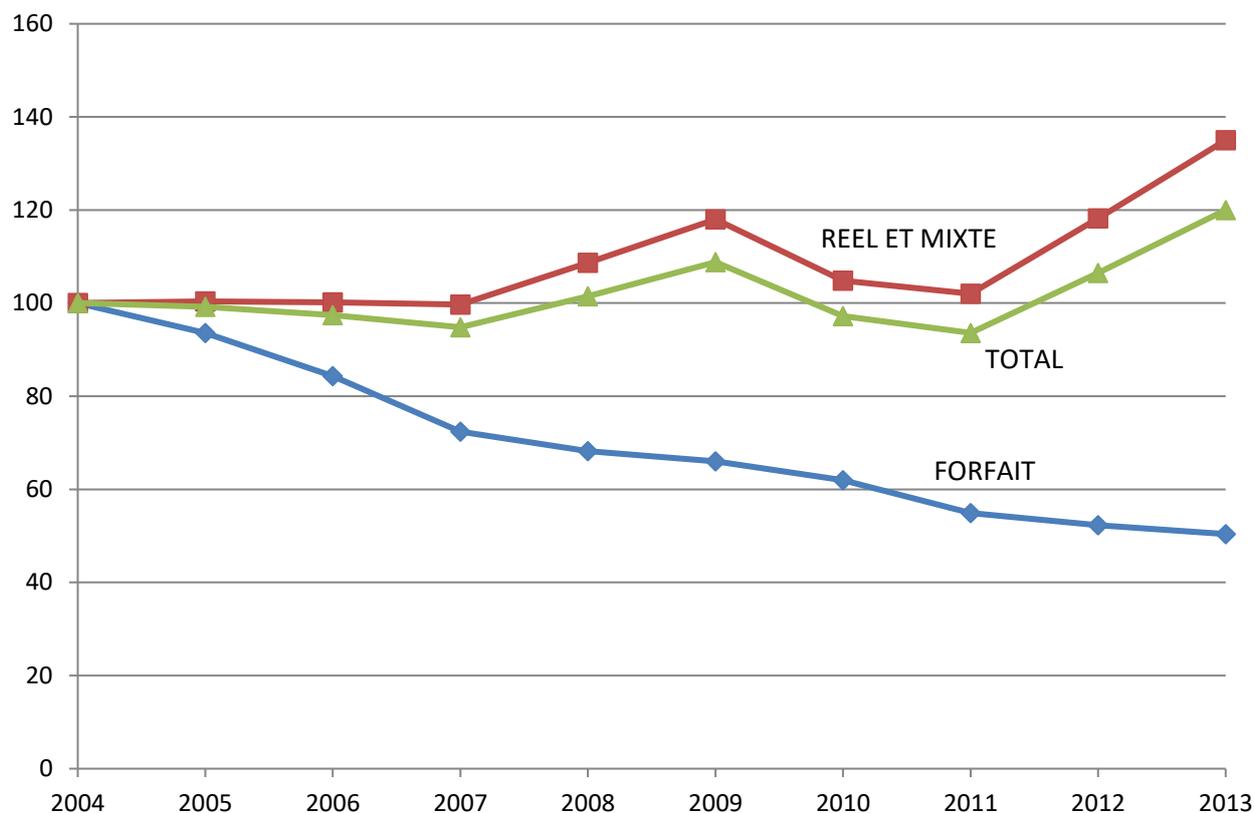
L'année 2009, la plus basse de la décennie en termes de revenus agricoles, est sortie de l'assiette de cotisations et a été remplacée par l'année 2012 dont les revenus agricoles sont élevés. Il en découle une progression moyenne de l'assiette de + 12,6 % entre 2012 et 2013. En 2013, 402 400 exploitants ou chefs d'entreprise agricole sont en assiette triennale, soit 0,8 % de moins que l'an passé.

Par ailleurs, bien que le nombre de chefs en situation d'option annuelle accuse une baisse de - 5,5 % entre 2012 et 2013 – bien supérieure à la baisse démographique –, leur assiette de cotisations progresse de 2,4 % : elle s'élève à 1,908 milliard d'euros en 2013 contre 1,863 milliard d'euros l'année passée.

L'évolution de l'assiette brute totale est étroitement liée à l'assiette des exploitants au réel mais également à la baisse continue du nombre et de la proportion de chefs imposés au forfait.

En 2013, 77,8 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricoles sont imposés au réel, soit + 1,1 point par rapport à 2012 ; le montant de l'assiette brute des chefs au réel représente 92,5 % de l'assiette brute totale, soit 7,058 milliards d'euros en 2013, en hausse de + 14,2 % entre 2012 et 2013 (graphique 13).

GRAPHIQUE 12
EVOLUTION DES ASSIETTES DE COTISATIONS EN EUROS COURANTS
DES EXPLOITANTS OU ENTREPRENEURS AGRICOLES DE 2004 A 2013
INDICES BASE 100 EN 2004



Source : MSA

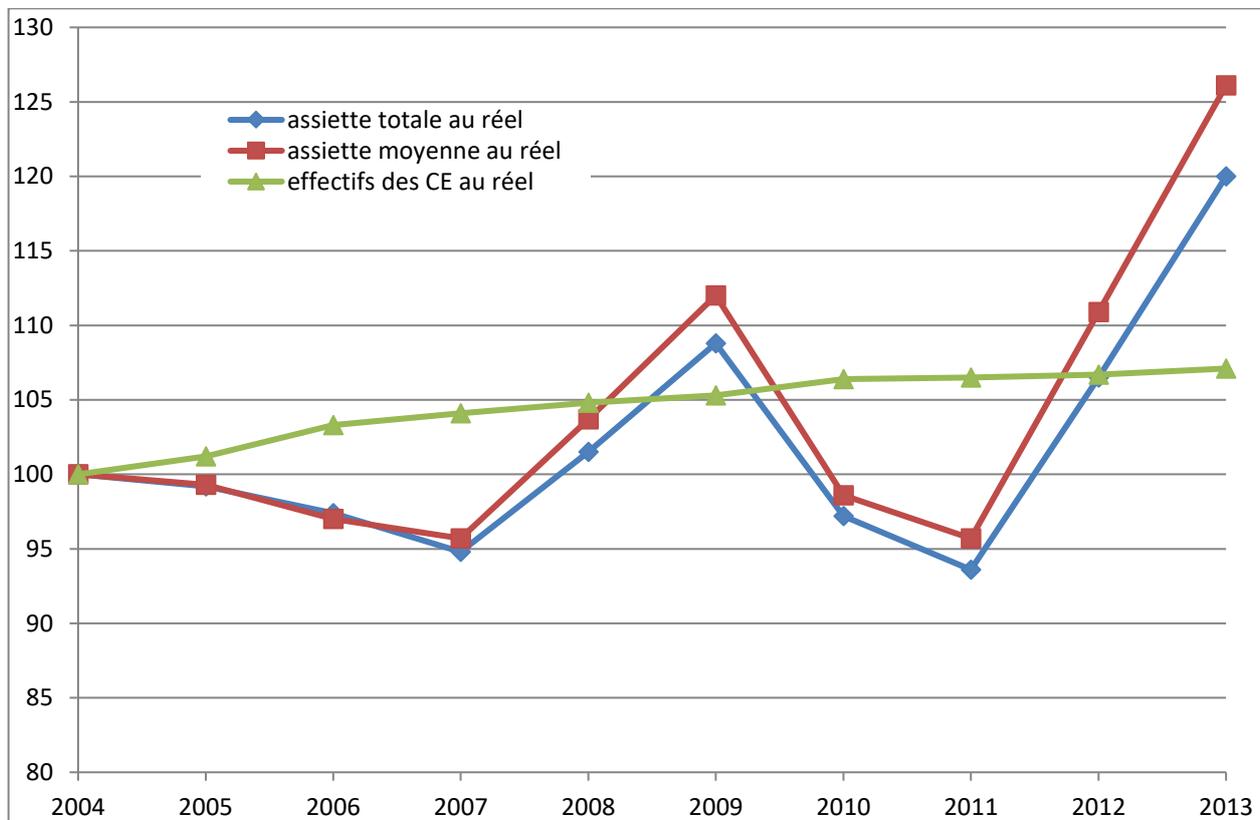
Pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au réel, l'assiette moyenne servant au calcul des cotisations sociales progresse de + 13,8 % entre 2012 et 2013 (graphique 13), s'élevant ainsi à 18 958 € en 2013, effet de la substitution des revenus professionnels 2009 par ceux de 2012 (comparés aux RP de 2009, les RP de 2012 ont été multipliés par 1,8).⁵

Précédemment, l'assiette moyenne avait diminué de - 12 % entre 2009 et 2010, puis de - 2,9 % entre 2010 et 2011, avant d'amorcer les évolutions positives des 2 dernières années.

Pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole au forfait, l'assiette moyenne progresse de + 2,3 % entre 2012 et 2013 (graphique 14) pour atteindre 5 349 € en 2013. Cette évolution fait suite à une forte diminution entre 2010 et 2011 puis 2 années de stabilité.

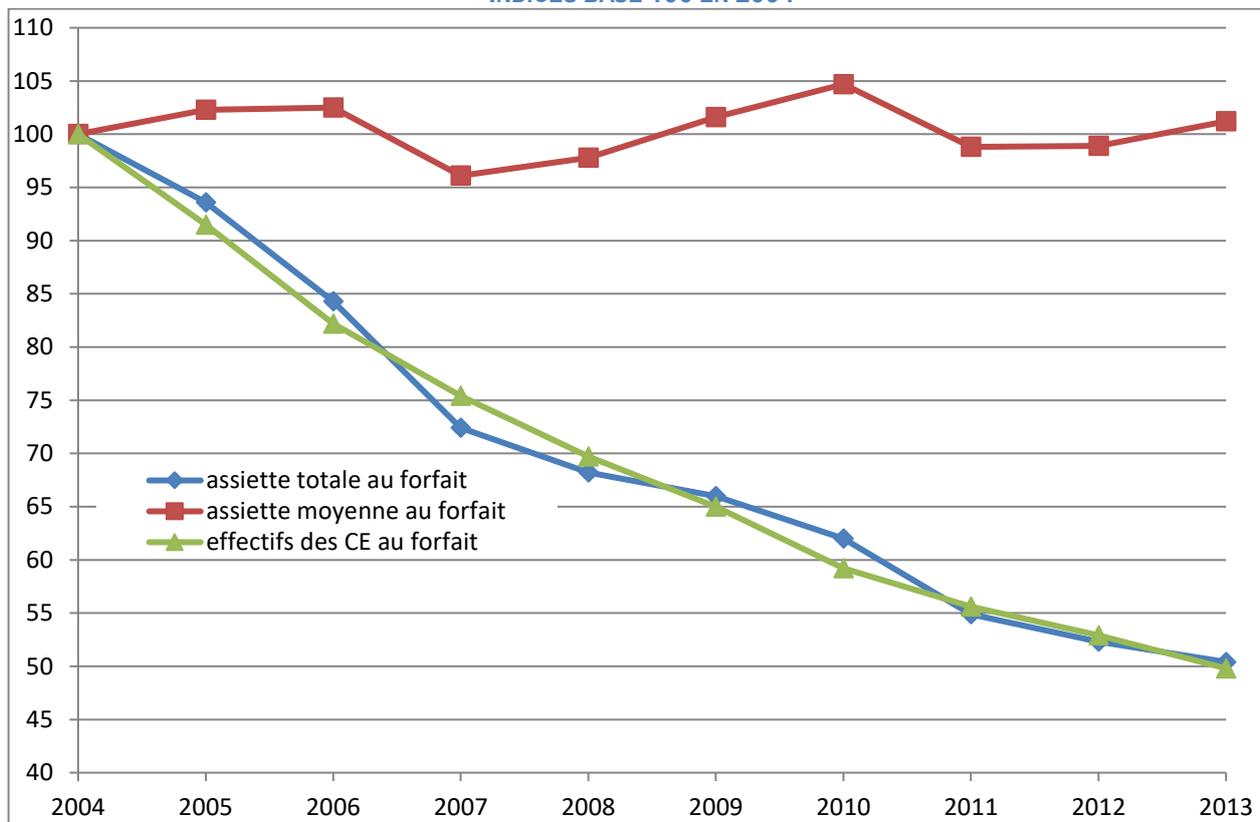
⁵ Pour une analyse détaillée des revenus professionnels, se reporter à la section 5.4 du présent document.

GRAPHIQUE 13
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS, ASSIETTES BRUTES TOTALES ET MOYENNES
DES EXPLOITANTS AU REEL DE 2004 A 2013 -
INDICES BASE 100 EN 2004



Source : MSA

GRAPHIQUE 14
EVOLUTION DES EFFECTIFS, ASSIETTES BRUTES TOTALES ET MOYENNES
DES EXPLOITANTS AU FORFAIT DE 2004 A 2013
INDICES BASE 100 EN 2004



Source : MSA

Tous régimes d'imposition confondus – réel, mixte, forfait -, l'assiette brute moyenne s'élève à 15933 € en 2013, en hausse de + 13,9 % par rapport à 2012 et de + 31 % comparée à 2011.

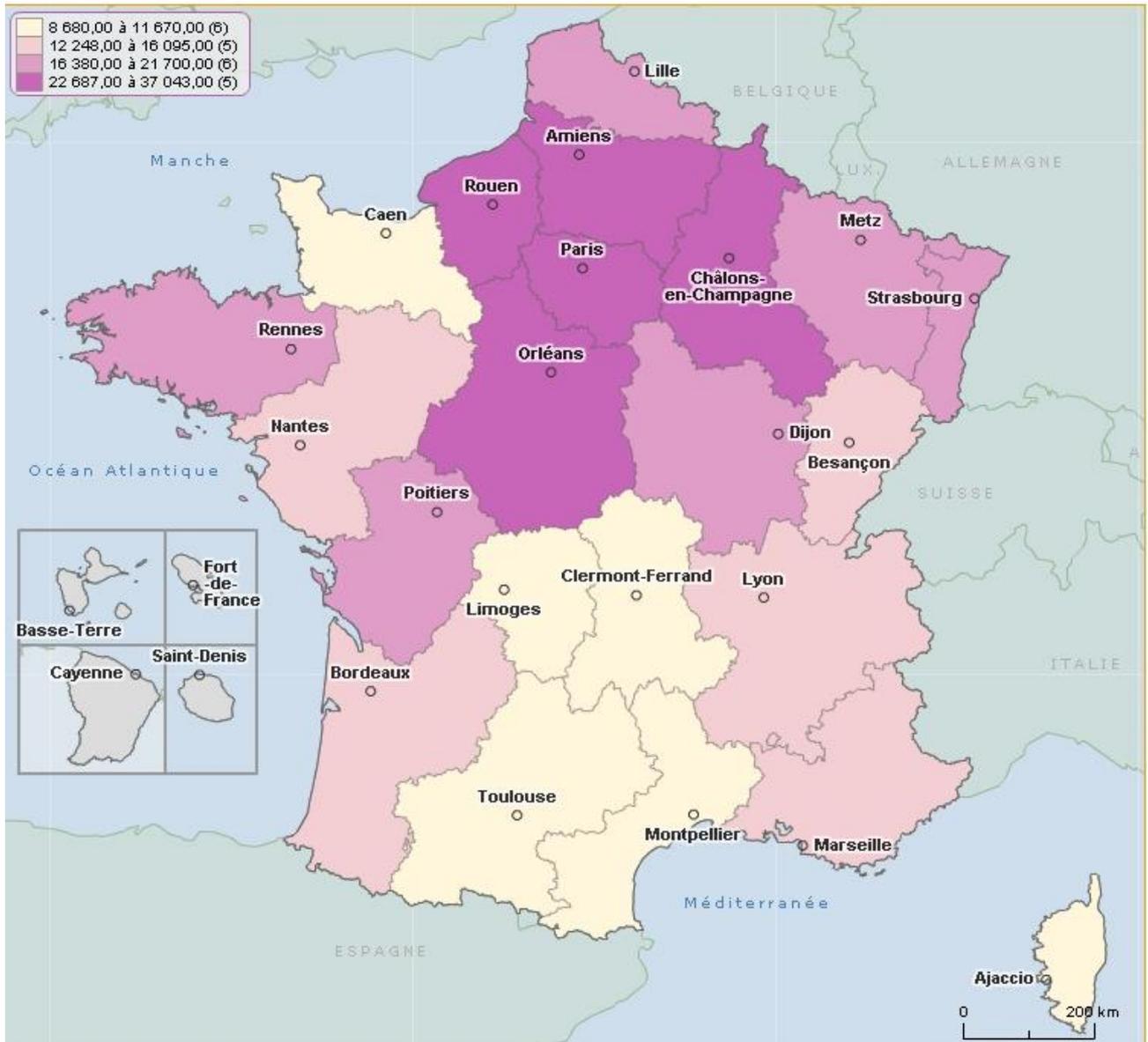
Mais l'assiette brute moyenne est très différente d'un régime d'imposition à l'autre, d'une région à l'autre parce que les orientations de productions sont également très différentes.

L'assiette brute moyenne des exploitants et chefs d'entreprise agricoles au réel est de 18 958 € en 2013, au niveau national. Elle y est très nettement supérieure en Picardie, Ile-de-France, Champagne-Ardennes, Centre et Haute-Normandie (carte 11). A contrario, l'assiette moyenne des chefs n'excède pas 11 670 € dans le sud-ouest de la France (à l'exclusion de l'Aquitaine) et en Basse-Normandie.

Au niveau national, l'assiette brute moyenne des exploitants et chefs d'entreprise agricoles au forfait est de 5 349 € en 2013. Sur un front allant du Nord-Pas-de-Calais à la Franche-Comté et dans les Pays-de-la-Loire, l'assiette moyenne des chefs au forfait est beaucoup plus élevée que la moyenne nationale (7 615 € dans les Pays-de-la-Loire jusqu'à 9 574 € en Champagne-Ardenne) (carte 12). Elle est nettement inférieure à la moyenne nationale dans une grande partie sud de la France comprenant les régions Midi-Pyrénées, Auvergne, Rhône-Alpes, Paca, Languedoc-Roussillon et Corse.

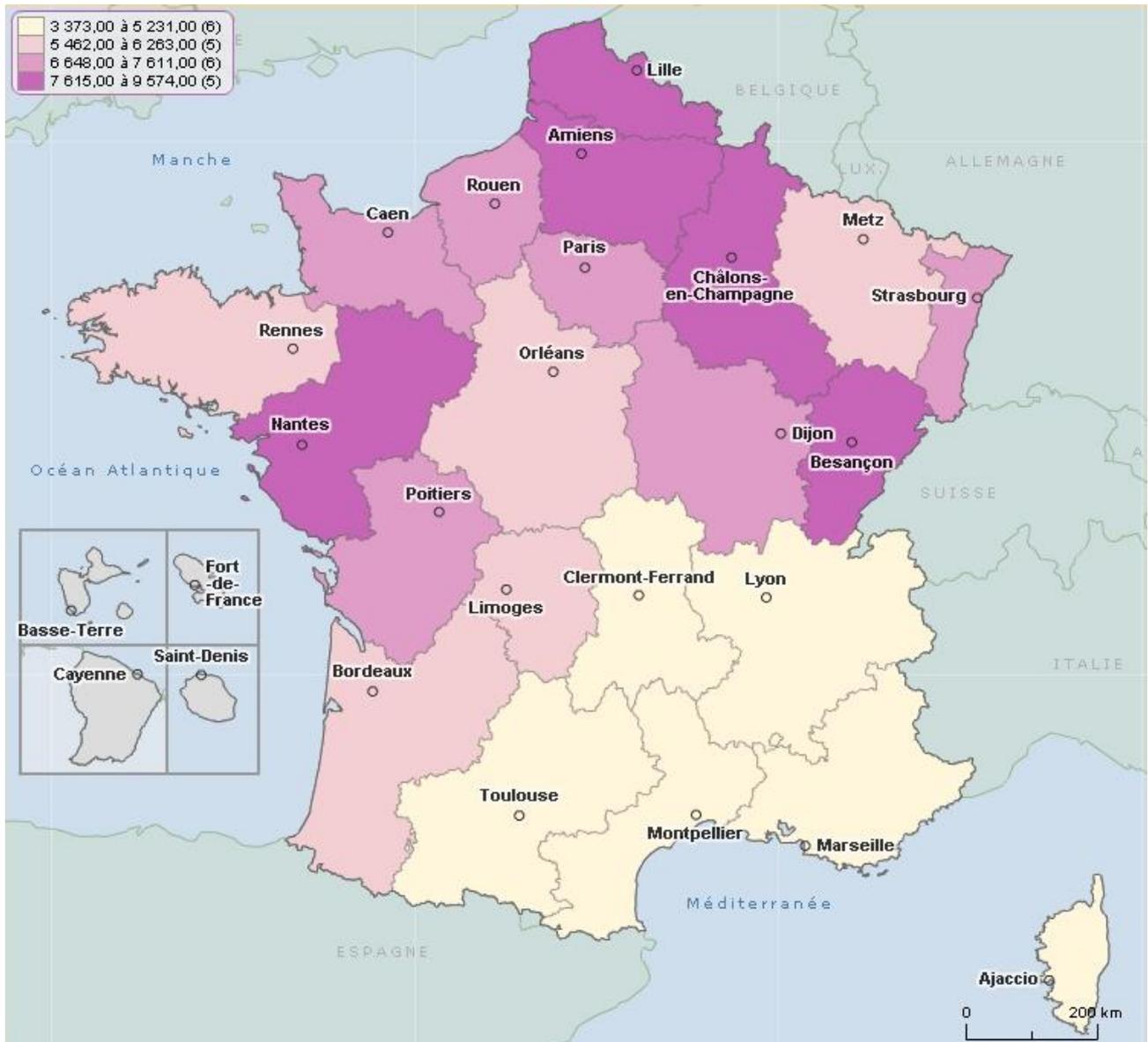
CARTE 11

ASSIETTE BRUTE MOYENNE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU REEL PAR REGION EN 2013



Source : MSA

CARTE 12
ASSIETTE BRUTE MOYENNE DES CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU FORFAIT
PAR REGION EN 2013



Source : MSA

L'année 2012 avait été marquée par une hausse très importante des effectifs de chefs possédant une assiette brute supérieure à 1820 Smic (tableau 7), au détriment des tranches d'assiette inférieures.

En 2013, les effectifs de chefs se concentrent sur les assiettes comprises entre 600 et 800 Smic (+ 43 % entre 2012 et 2013), et sur les assiettes les plus élevées (+ 17,7 % entre 2012 et 2013).

TABLEAU 7
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ASSIETTE EN 2012 ET 2013

TRANCHE d'assiette	EFFECTIFS 2012	Structure en %	EFFECTIFS 2013	Structure en %	Évolution 2013/2012
Inférieure à 600 Smic (Assiette minimum vieillesse plafonnée AVA)	179 313	37,1 %	138 822	29,0 %	- 22,6 %
Entre 600 et 800 Smic (Assiette minimum maladie)	40 423	8,4 %	57 786	12,1 %	+ 43,0 %
Entre 800 et 1 820 Smic (Assiette minimum RCO)	140 726	29,1 %	136 934	28,6 %	- 2,7 %
Supérieure à 1 820 Smic	123 353	25,5 %	145 150	30,3 %	+ 17,7 %
TOTAL	483 815	100,0 %	478 692	100,0 %	- 1,1 %

Source : MSA

NB : les tranches présentées dans ce tableau correspondent aux différents seuils qui s'appliquent aux cotisations des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en fonction de la branche de sécurité sociale concernée :

- 600 Smic : assiette minimale pour valider une année au titre des cotisations vieillesse ;
- 800 Smic : assiette minimale de la cotisation en assurance maladie ;
- 1820 Smic : assiette minimale pour valider 100 points au titre de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) des exploitants et des entrepreneurs agricoles.

5.2 - L'imposition au réel gagne encore du terrain

En 2013, 77,8 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont imposés au réel, soit 1,1 point de plus qu'en 2012. Contrairement aux années passées, cette évolution résulte essentiellement du passage d'une imposition au forfait à une imposition au réel en cours d'année puisque les entrants et les sortants se neutralisent : 69,6 % des entrants et 69,3 % des sortants sont au réel.

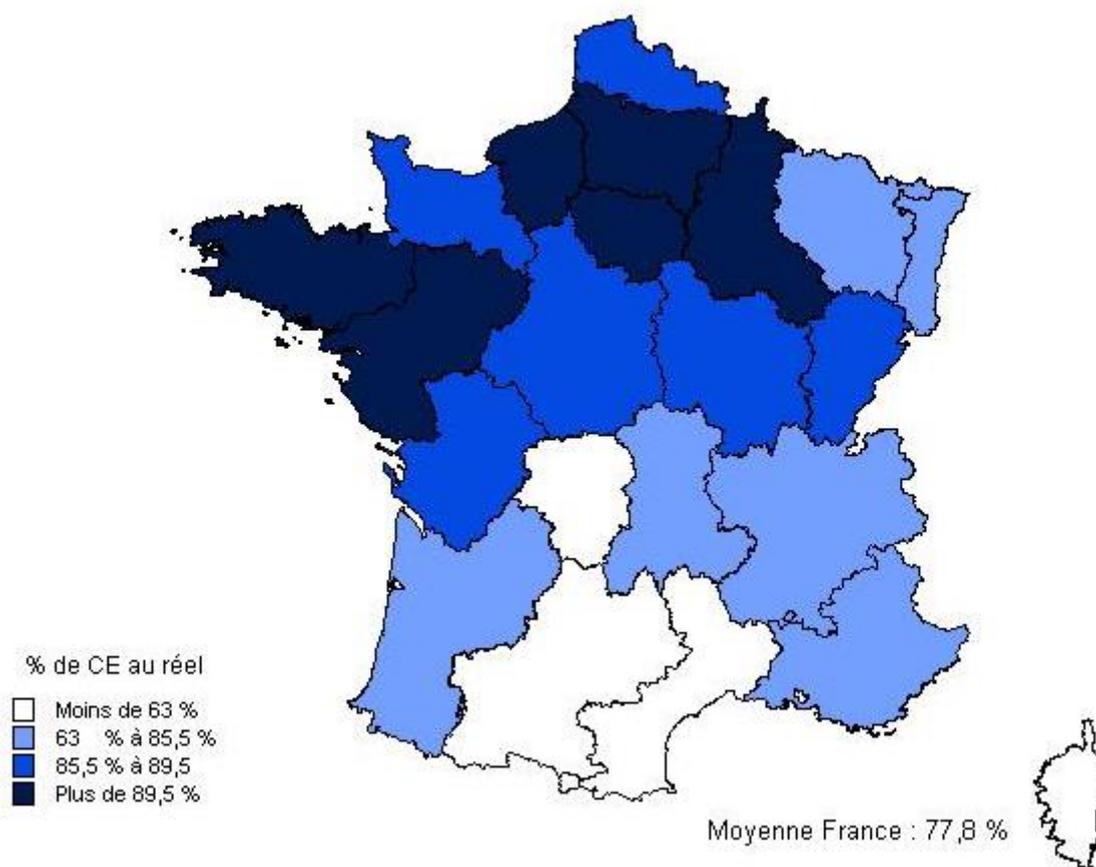
Ainsi, parmi les chefs déjà présents en 2012, 5 629 sont passés à une imposition au réel et leur assiette brute moyenne atteint 6 616 € en 2013 ; en revanche, 692 chefs ont quitté l'imposition au réel pour le forfait et leur assiette brute moyenne s'élève à 5 384 € en 2013.

Dans un contexte global de recul démographique, le nombre de chefs relevant d'un régime réel d'imposition est en légère augmentation, 372 300 chefs en 2013 contre 370 873 en 2012, soit + 0,4 %.

Les effectifs de chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au forfait continuent de décroître : ils étaient 112 942 en 2012, ils sont 106 392 en 2013, soit - 5,8 %.

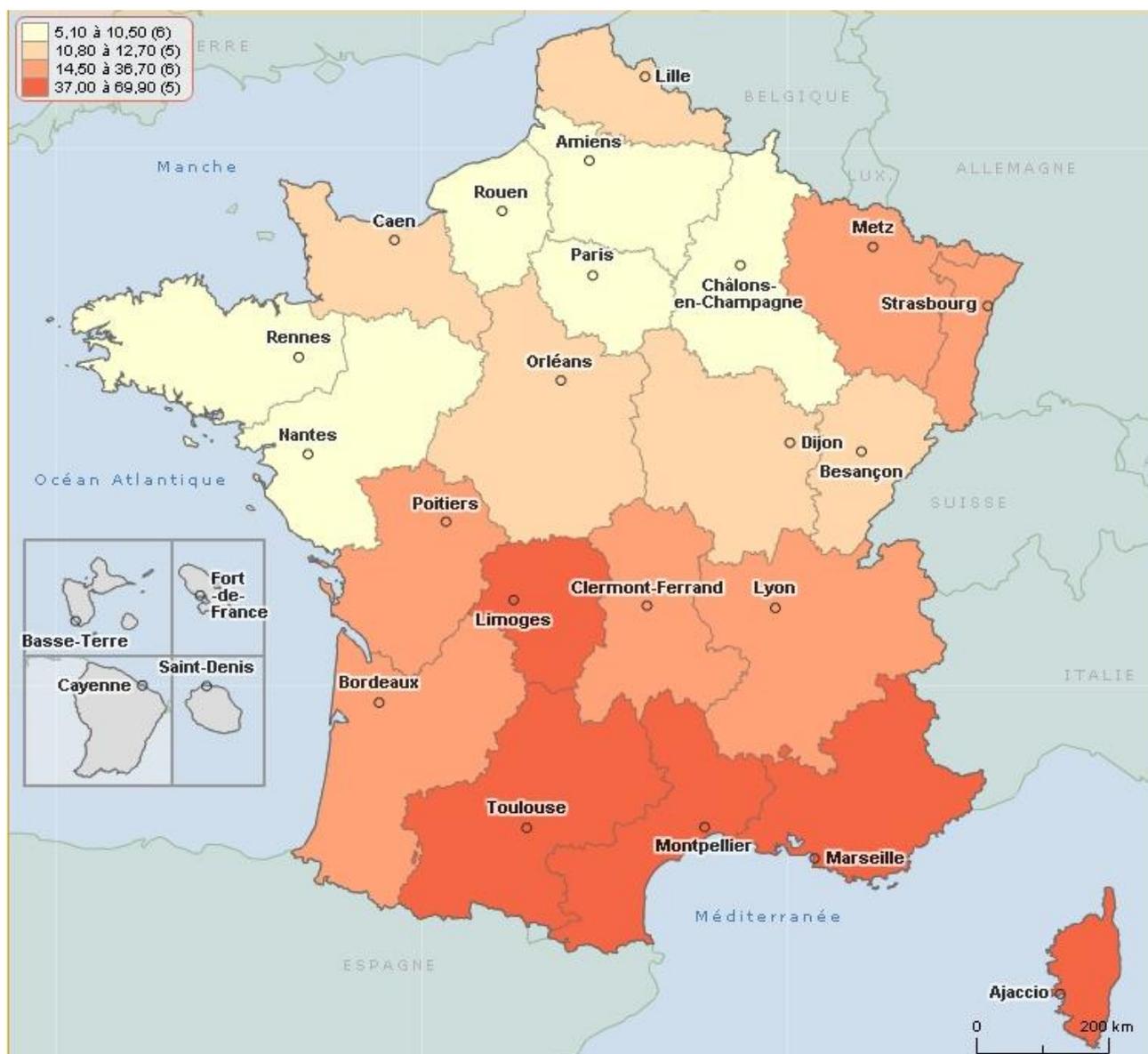
Le régime d'imposition au réel prédomine dans une grande moitié nord de la France (carte 13). La proportion de chefs au réel est nettement inférieure à la moyenne en Corse, Midi-Pyrénées, dans le Limousin, et le Languedoc-Roussillon (cartes 13 et 14). Dans les régions Corse et Languedoc-Roussillon, les chefs imposés au réel sont minoritaires : 30,1 % pour la première et 47,2 % pour la seconde.

CARTE 13
PROPORTION DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU REEL PAR REGION EN 2013



Source : MSA

CARTE 14
PROPORTION DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AGRICOLE AU FORFAIT PAR REGION EN 2013



Source : MSA

5.3 - Plus de huit chefs sur dix ont choisi la moyenne triennale pour le calcul de leurs cotisations sociales

Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole sont imposés soit sur la moyenne triennale de leurs revenus, soit sur les revenus de la dernière année, ce que l'on appelle « l'option annuelle ».

Chaque possibilité a ses avantages et ses inconvénients.

La moyenne triennale permet notamment de lisser l'assiette sociale pour le calcul des cotisations et d'éviter les gros écarts de revenus d'une année sur l'autre mais elle nécessite une gestion plus rigoureuse de la trésorerie en cas de revenus décroissants.

L'option annuelle est préférable pour les exploitants ou entrepreneurs agricoles dont les revenus sont décroissants ou qui réduisent leur activité ; en revanche, elle peut générer des cotisations

élevées lors de fortes hausses de revenus dans le futur et elle est choisie pour une durée de cinq ans.

La part des chefs ayant opté pour une assiette annuelle a baissé de - 0,4 point entre 2012 et 2013, passant de 17,6 % en 2012 à 17,2 % en 2013. Le revenu agricole moyen de 2012 ayant progressé, les chefs n'ont pas eu davantage recours à cette modalité de calcul pour amortir les hausses de revenus professionnels.

Par ailleurs, pour les chefs au réel, la date de clôture comptable qui est liée aux cycles de campagne, peut également être utilisée comme amortisseur des variations conjoncturelles de revenus. Ainsi en 2013, tous secteurs confondus, 42,8 % des exploitants et des entrepreneurs ont clôturé leur exercice fiscal au premier semestre contre 57,2 % au second. Ainsi, pour le secteur des « bovins-lait et mixtes » et le secteur céréalier, qui connaissent de fortes variations de revenus depuis quelques années, la part des chefs qui clôturent leur exercice fiscal au cours du premier semestre est de 54,2 %.

5.4 – Les revenus professionnels progressent en 2013 mais prévoir leurs évolutions futures relève de la conjecture

Les résultats de la section précédente portaient sur les assiettes de cotisations 2013 servant à l'émission des cotisations 2012 et qui peuvent se composer du seul revenu 2012 ou de la moyenne triennale des revenus 2010, 2011 et 2012 ; les assiettes négatives étaient portées à zéro.

Dans cette section, l'analyse portera sur les revenus professionnels pris en l'état – des revenus négatifs traduisent la présence de déficits – ainsi que sur les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole imposés au réel.

Entre 2000 et 2006, le revenu professionnel moyen des chefs au réel a diminué de 14,2 %, passant de 16 733 € à 14 359 € en 2006 (graphique 15). En 2007 et 2008, il a fortement progressé : 17 342 € en 2007 et 18 570 € en 2008.

L'année 2009 est « l'annus horribilis » en termes de revenus agricoles ; le revenu professionnel moyen des chefs au réel s'écroule : - 36,6 % entre 2008 et 2009, atteignant 11 778 € en 2009, soit le niveau le plus faible depuis 2000.

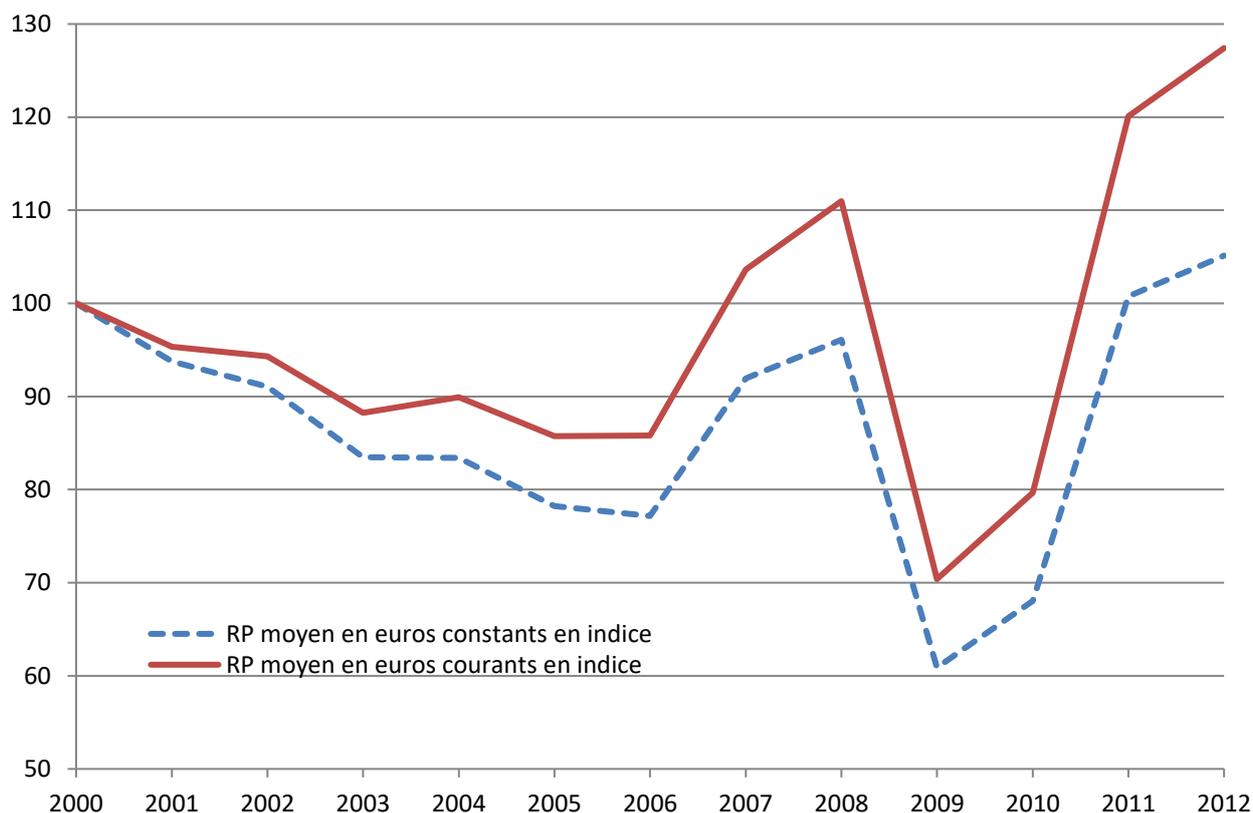
L'année 2010 est marquée par une reprise modérée du revenu professionnel moyen des chefs au réel ; l'année suivante peut être qualifiée « d'annus mirabilis » puisque le revenu professionnel moyen s'élève à 20 098 €, soit une progression de + 150,8 % entre 2010 et 2011. Pour 2012, la hausse du revenu professionnel moyen est plus modérée : + 6,1 %.

Ainsi, compte tenu de l'inflation de la période, le revenu professionnel moyen des chefs au réel en 2012 s'inscrit à un niveau de 5 % supérieur à celui de 2000.

Les évolutions des revenus professionnels des exploitants et des entrepreneurs agricoles imposés au réel sont devenues totalement imprévisibles, du fait de la concomitance de plusieurs phénomènes : mondialisation des échanges et des prix, et âpre concurrence donnant naissance à des bulles spéculatives sur les marchés des matières premières agricoles. A tout cela s'ajoutent notamment d'importants effets climatiques.

Les revenus professionnels soumis à cotisation sociale sont attachés à une année en fonction de la date de clôture de l'exercice fiscal de l'exploitant. En agriculture, 54 % des chefs d'exploitation ou d'entreprise ont une clôture comptable au 2^e semestre de l'année, et 46 % entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Ainsi, les revenus professionnels d'une année sont représentatifs, pour moitié du contexte économique de l'année, et pour moitié représentatifs du contexte économique de l'année précédente.

GRAPHIQUE 15
EVOLUTION DU REVENU PROFESSIONNEL MOYEN DES EXPLOITANTS AU REEL
DE 2000 A 2012 - INDICES BASE 100 EN 2000

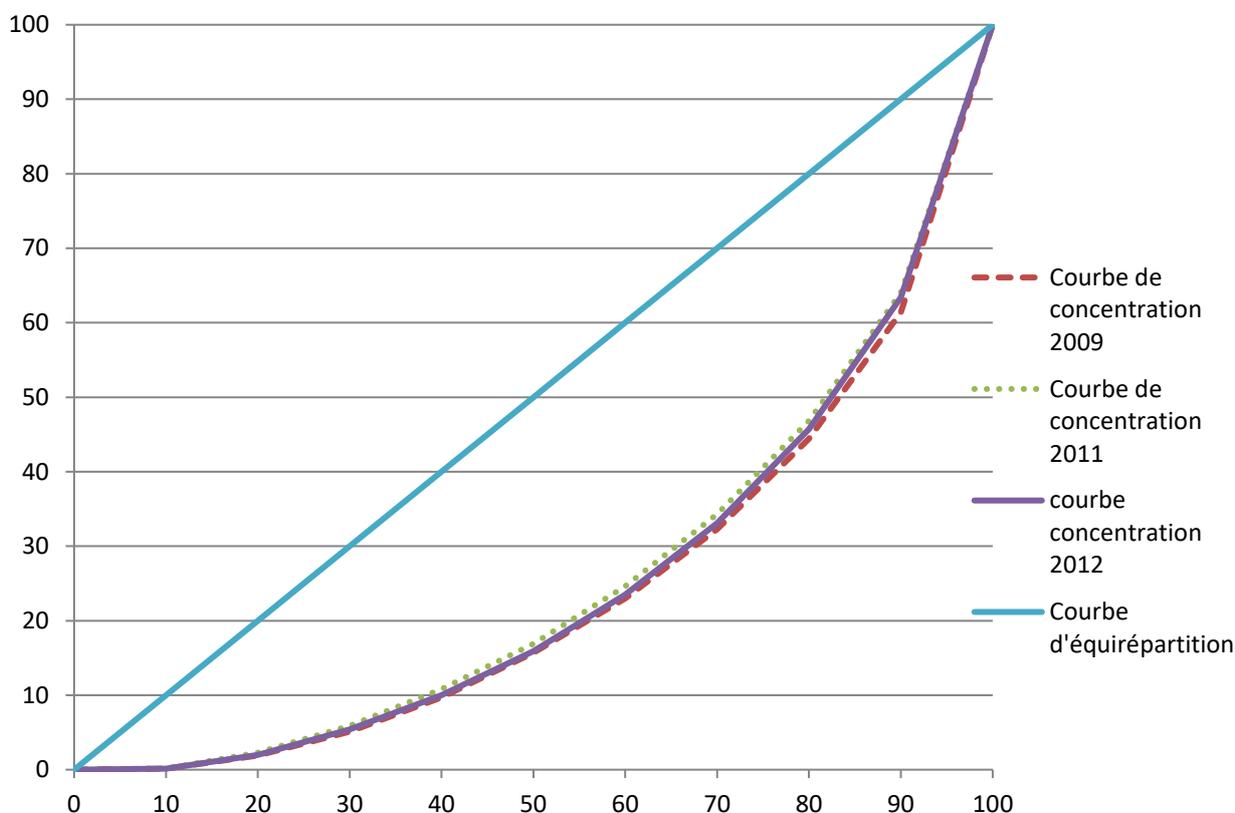


Source : MSA

En 2009, la concentration des revenus professionnels des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole est maximale (graphique 16). En 2011 et 2012, les courbes de concentration sont quasi-identiques.

Ainsi, 20 % des chefs ayant les revenus les plus faibles se partagent 2 % du revenu professionnel au réel ; 70 % des chefs ont 33,1 % du revenu professionnel au réel. A contrario, 10 % des chefs ayant les plus hauts revenus détiennent 36,6 % du revenu professionnel au réel.

GRAPHIQUE 16
COURBES DE CONCENTRATION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AU REEL ENTRE 2009 ET 2012
FRANCE METROPOLITAINE



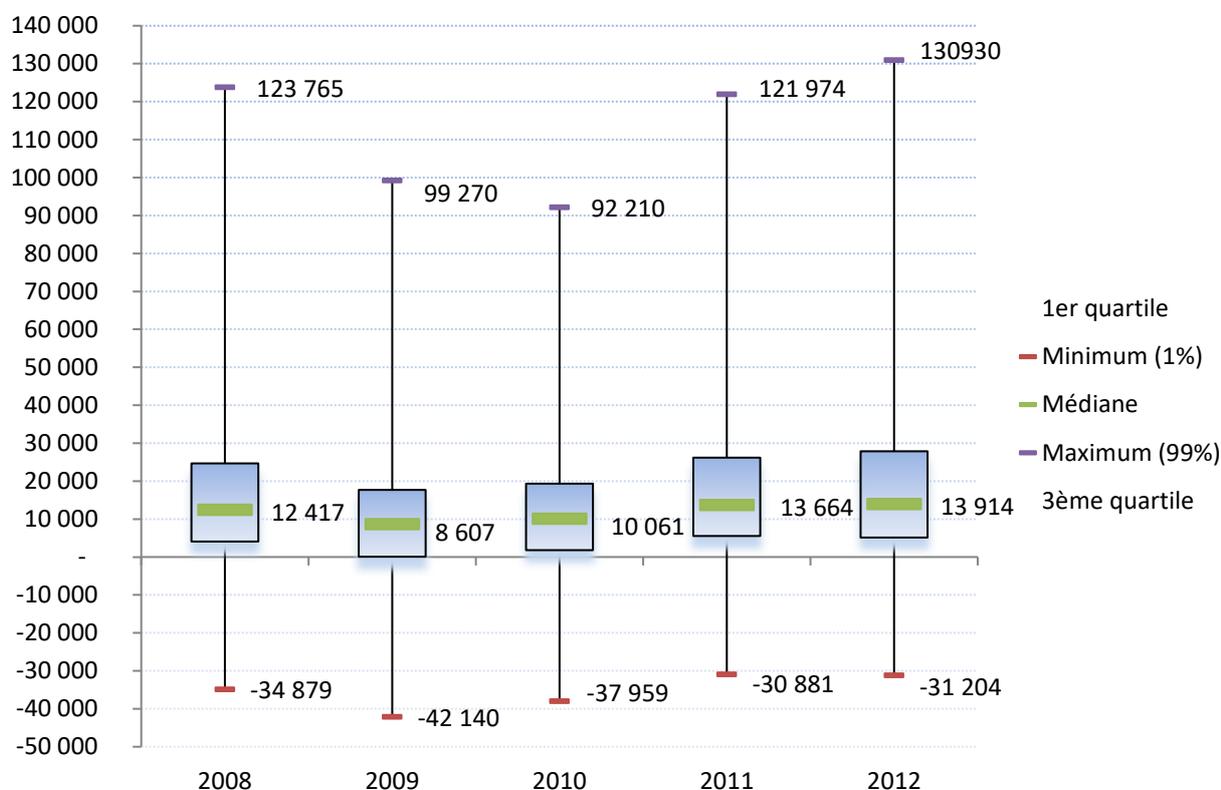
Source : MSA

Entre 2008 et 2012, soient les cinq dernières années de revenus connues, les revenus professionnels des exploitants et des entrepreneurs agricoles ont beaucoup varié (graphique 17).

L'année 2009 est l'année du marasme : tous les indicateurs – médiane, 1^{er} et 3^{ème} quartiles, minimum et maximum – sont les plus faibles ; 2010 est aussi une année de faibles revenus et les indicateurs font grise mine. En revanche, les dispersions de revenus des années 2008 et 2011 sont très proches.

Quant à 2012, la dispersion des revenus est plus importante parmi les plus hauts revenus.

GRAPHIQUE 17
MEDIANES ET DISPERSION DU REVENU PROFESSIONNEL DES EXPLOITANTS AU REEL DE 2008 A 2012
FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

5.5 - L'orientation de production est un facteur de grande dispersion des revenus professionnels

Le secteur des « grandes cultures » i.e. les céréales et les cultures industrielles est le secteur où la médiane des revenus professionnels au réel est la plus élevée (25 600 €) mais également le secteur où la dispersion des revenus y est la plus forte et le revenu maximum l'un des plus élevés (178 300 €) (graphique 18).

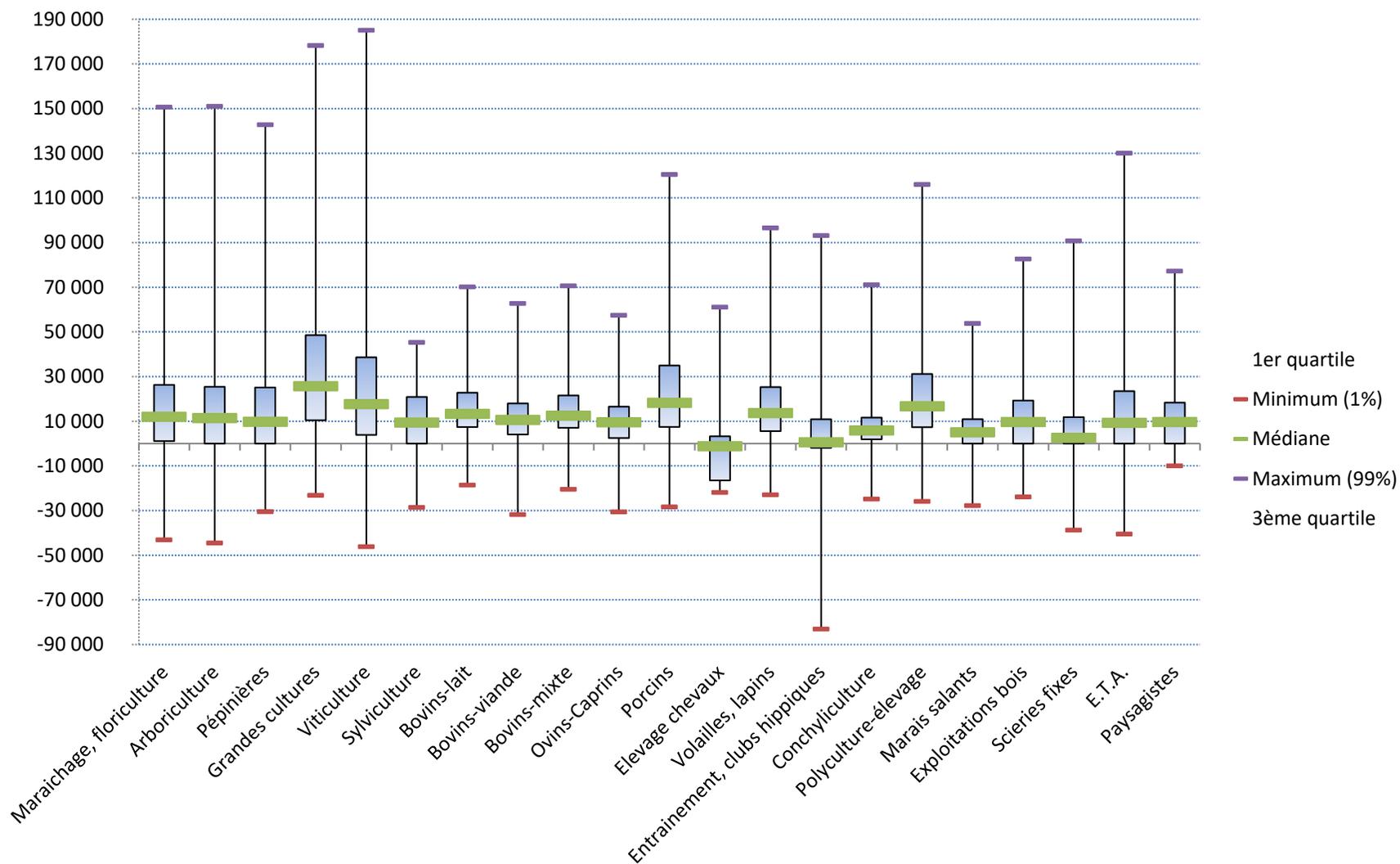
Parmi les secteurs offrant des revenus professionnels médians parmi les plus élevés, nous trouvons la viticulture (17 600 €), la polyculture-élevage (16 700 €) et l'élevage porcin (18 600 €). La dispersion des revenus est très marquée en viticulture (c'est dans ce secteur que les revenus maximum sont les plus hauts) et un peu moins dans les autres secteurs.

Dans le secteur des cultures spécialisées – maraîchage, arboriculture, pépinières et sylviculture –, la dispersion des revenus est forte (sauf pour la sylviculture) et le revenu professionnel médian avoisine les 11 000-12 000 €.

Les filières laitière et avicole / cunicole génèrent des revenus professionnels médians d'environ 13500 € et les revenus professionnels ne sont que très peu dispersés. Quant aux autres élevages, ils génèrent des revenus resserrés, inférieurs et proches de 10 000 €.

Concernant les élevages de chevaux, la dispersion des revenus est très élevée, les revenus de certains éleveurs pouvant afficher des déficits élevés.

GRAPHIQUE 18
MEDIANES ET DISPERSION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AU REEL PAR CATEGORIE ATEXA EN 2012 - FRANCE METROPOLITAINE



Source : MSA

ANNEXE

Chiffres clés des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole en 2013

<ul style="list-style-type: none">▪ 478 700 chefs au 1^{er} janvier 2013<ul style="list-style-type: none">• Dont 440 900 chefs d'exploitation• Dont 37 800 chefs d'entreprise▪ 382 500 exploitations ou entreprises▪ Age moyen des chefs : 48,4 ans▪ Proportion de moins de 35 ans : 12,3 %▪ Proportion de 55 ans et plus : 27,6 %▪ Proportion de femmes : 23,8 %▪ Proportion de femmes de 55 ans et plus parmi les femmes : 37,2 %	<ul style="list-style-type: none">▪ Proportion de chefs au réel : 77,8 %▪ Assiette brute totale de cotisations: 7,63 milliards €▪ Assiette brute moyenne au forfait : 5 349 €▪ Assiette brute moyenne au réel : 18 953 €▪ Proportion de chefs en nom personnel : 46 %▪ Proportion d'exploitations ou entreprises en nom personnel : 55 %Superficie globale exploitée par les chefs actifs : 23,8 millions ha▪ Superficie moyenne par chef d'exploitation : 53,7 ha▪ Superficie moyenne par exploitation : 68,2 ha
--	---

Sigles cités :

Atexa	:	Assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles
Earl	:	Entreprise agricole à responsabilité limitée
Gaec	:	Groupement agricole d'exploitation en commun
NAF	:	Nomenclature d'activité française
Scea	:	Société civile d'exploitation agricole
Gfa	:	Groupement foncier agricole
Sa	:	Société anonyme
Sarl	:	Société à responsabilité limitée
SAU	:	Surface agricole utile

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet Cedex

Tél. : 01 41 63 77 77

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore